

Manifeste

POUR

une ville heureuse

Sarah Knafo

PROGRAMME POUR PARIS 2026

**Une ville heureuse
est une ville habitable, sûre,
admirée et prospère.**

**Nous allons créer le nouvel
âge d'or de Paris.**



**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr

une **ville** heureuse

Une ville heureuse est une ville habitable, sûre, admirée et prospère.

Une ville où règnent la gabegie, l'insécurité et la saleté est une ville malheureuse. C'est une ville

qui se dépeuple et qui décline.

Paris a des atouts magnifiques. En mettant la technologie à votre service et en mettant fin aux lubies idéologiques, nous en ferons une ville habitable. En mettant fin aux gaspillages de votre argent, nous en ferons une ville prospère. En renforçant la police municipale et en assumant une politique sécuritaire nous en ferons une ville sûre.

En mêlant le meilleur de l'héritage de Paris au meilleur de la technologie, nous allons faire de Paris une ville admirée par tous. Je ne vous propose pas de revenir 100 ans en arrière pour revivre le dernier âge d'or de Paris, je vous propose de créer un nouvel âge d'or, encore plus beau, encore plus audacieux, encore plus heureux.

Nous allons le faire ensemble. Suivez-moi.

Sarah Knafo

Candidate à la Mairie de Paris

**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr

Sommaire

■ Une ville heureuse	3
■ La méthode	7
■ Répartition des compétences à Paris	12
■ 1. Une ville habitable	13
 1.1 Une ville habitable pour les familles	13
1.1.1 Créer immédiatement 7 000 places en crèche	14
1.1.2 Promouvoir l'excellence à l'école et y restaurer la confiance	24
 1.2 Une ville où l'on peut se loger	31
 1.3 Une ville où l'on peut circuler	39
1.3.1 Rouvrir les voies sur berge aux voitures et créer, au-dessus, une magnifique promenade pour les piétons et les cyclistes	39
1.3.2 Permettre la circulation à 80 km/h sur le périphérique	46
1.3.3 Piloter les feux tricolores par intelligence artificielle pour fluidifier le trafic	47
1.3.4 Permettre aux automobilistes de stationner	49
1.3.5 Réaménager la rue de Rivoli, la rendre plus belle et circulable	54
1.3.6 Améliorer le service Vélib'	58
1.3.7 Développer la livraison de marchandises par voie fluviale	59
 1.4 Une ville propre	61
 1.5 Une ville en bonne santé	66
 1.6 Une ville accueillante pour les animaux de compagnie	67
■ 2. Une ville en sécurité	68
 2.1 Renforcer la police municipale	68
 2.2 Reconquérir les quartiers sensibles et les zones de non-droit	74
 2.3 Éclairer mieux pour protéger mieux	75
 2.4 Sécuriser les réseaux de transport en commun	78
 2.5 Utiliser tous les pouvoirs du maire pour démanteler les centres pour migrants illégaux et faire cesser toute occupation illégale de locaux municipaux	79

2.6 Utiliser tous les pouvoirs du maire pour limiter l'immigration	81
■ 3. Une ville admirée	83
3.1 Politique du beau	83
3.1.1 Retrouver le mobilier urbain historique	83
3.1.2 Mettre l'urbanisme au service du beau	85
3.1.3 Mettre en œuvre un plan de protection du patrimoine religieux parisien	86
3.1.4 Paris, capitale du patrimoine vivant et productif	86
3.1.5 Faire rêver les enfants à Noël	87
3.1.6 Prendre soin de notre langue	87
3.2 Libérer la vie culturelle, festive et sportive	88
3.2.1 Remettre les bouquinistes en valeur sur la Promenade des gens heureux	88
3.2.2 Protéger nos trésors, sécuriser les abords du Louvre	88
3.2.3 Renouer avec l'esprit de la Fête de la musique	88
3.2.4 Profiter pleinement des terrasses, même en hiver	89
3.2.5 Développer la pratique du sport à Paris	89
3.2.6 Tout faire pour que le PSG reste à Paris	91
3.2.7 Sublimer les parcs et jardins	91
3.3 Paris technologique	92
3.3.1 Se doter d'une maquette numérique de Paris : modéliser avant de décider	92
3.3.2 Installer des feux tricolores adaptatifs pilotés par l'IA	94
3.3.3 Installer des réverbères intelligents, anti-agression	94
3.3.4 Favoriser la souveraineté technologique et protéger les données	94
3.3.5 Faire de Paris une ville pionnière du bitcoin	97
■ 4. Une ville prospère	98
4.1 Dépenser moins pour une ville plus heureuse	98
4.1.1 Réduire les subventions aux associations	98
4.1.2 Diviser par deux le nombre de fonctionnaires en dix ans	100
4.1.3 Récupérer 13 millions d'euros par an de fraude au RSA	106
4.1.4 Moratoire sur la construction de logements sociaux	107

4.1.5 Baisser le train de vie des élus	110
4.1.6 Autres économies.....	113
4.1.7 Diviser la dette par deux	113
4.2 Pour taxer moins et pour que les Parisiens gagnent plus	121
4.2.1 Diviser par deux la taxe foncière.....	121
4.2.2 Rendre aux Parisiens le trop-perçu de taxe foncière	123
4.2.3 Diviser par deux la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de balayage	124
4.2.4 Baisser les frais de notaire	125
4.2.5 Baisser les tarifs de stationnement en voirie et étendre le stationnement résident à tout l'arrondissement.....	126
4.3 Libérer les entrepreneurs pour qu'ils créent et fassent de Paris une ville prospère	126
4.4 Bilan	128
4.5 Trajectoire financière et budgétaire	129
■ Le nouvel âge d'or de Paris.....	131

A portrait of a woman with long, dark brown hair, smiling slightly. She is wearing a bright yellow zip-up jacket. Her hands are clasped in front of her, holding the zipper of her jacket.

**“La méthode
avant tout !”**

**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr



Avant de vous dévoiler mon programme, je veux vous dévoiler la manière dont je l'ai construit.

J'ai d'abord voulu comprendre ce qui n'allait pas, pourquoi la plus belle ville du monde déclinait. Et j'ai abordé **le diagnostic**, comme je le fais toujours, par là où la vérité se lit le plus crument : **le budget**. J'ai été magistrate à la Cour des comptes. Je sais que les politiciens mentent mais pas les chiffres. Un budget permet de comprendre tout ce qu'il se passe dans une collectivité. J'ai compris par quels trous béants disparaissaient **les milliards prélevés chaque année** dans vos poches. J'ai donc conçu le plus ambitieux plan d'économies pour permettre de baisser massivement les impôts et d'investir pour l'avenir de Paris.

Jesuis entrée dans le détail de chaque problème de la **vie quotidienne** d'un Parisien : manque de logements, manque de places en crèche, embouteillages, saleté, insécurité et tant d'autres.

Pour chacun de ces problèmes, j'ai appliqué la même méthode : **la recherche de la meilleure solution, sans idée préconçue, sans préjugé, sans idéologie**. À la manière d'un entrepreneur, dont le seul objectif est de faire en sorte que « ça marche », je me suis entourée des meilleurs experts dans leurs domaines et, à leurs côtés, j'ai :

- **Identifié la racine du problème et ses causes profondes ;**
- **Regardé les marges de manœuvre dont disposait le maire de Paris ;**
- **Regardé ce qui se faisait ailleurs, en France et dans le monde, ce qui avait marché ou non ;**
- **Mesuré la manière dont les évolutions technologiques allaient**

- modifier, bientôt, les données de ce problème. Le cas échéant, comment prendre de l'avance et anticiper ;*
- *Construit des solutions avec des experts de tous bords : des ingénieurs, des commerçants, des commissaires, des mères de famille, des artisans taxis, des associations, des passionnés, des usagers, etc. ;*
 - *Chiffré intégralement chaque mesure : les impacts directs et indirects, que ce soit en coûts ou en recettes.*

Je vous garantis un programme 0% idéologique, 100% pragmatique.

Ce programme est dépourvu de tout artifice électoraliste, de toute idéologie : je me fiche de l'étiquette que l'on voudra bien coller à chaque mesure, du moment qu'elle fonctionne et qu'elle améliore votre vie quotidienne.

*Vous allez bientôt le découvrir : il n'y a pas de gadget, pas de superflu, uniquement **des solutions durables**, des solutions qui fonctionnent ailleurs et qui fonctionneront à Paris.*

*Avec moi, **la technologie** est au service de votre vie quotidienne, elle résout des problèmes. J'ai voulu un programme résolument **novateur et tourné vers l'avenir**, tout en préservant et en restaurant la beauté du Paris éternel que nous aimons tous.*

*Pour construire ce programme, je vous l'ai dit, j'ai interrogé certains d'entre vous et j'ai énormément appris de chaque discussion. J'en ressors plus que jamais convaincue que **ce sont les Parisiens qui ont les meilleures solutions pour Paris**. Je veux être la maire la plus **démocratique** que Paris ait connu. Je gouvernerai à vos côtés, avec vous et pour vous.*

Si vous me choisissez comme maire de Paris, plus aucun projet municipal sur l'espace public ne sera décidé sans avoir fait, dans l'ordre :

- 1. Consultation locale : problèmes, points bloquants, choses à améliorer.**
- 2. Construction du projet avec des experts.**
- 3. Simulation de l'impact du projet pour le quartier, l'arrondissement et la ville grâce à une maquette numérique capable de simuler tous les impacts : flux routiers, piétons, pollution, bruit, impact visuel, reports de trafic sur les voies adjacentes, impact sur les commerces, etc.**
- 4. Adoption par référendum de tout projet dépassant 10 millions d'euros.**
- 5. Construction du projet avec bilan trimestriel public de l'avancement.**



**Chaque candidat veut vous imposer son Paris.
Ensemble, imposons-leur le Paris des Parisiens.**

J'organiserai **des référendums réguliers**. Contrairement à une simple consultation, le résultat du référendum aura une valeur exécutive. Une démocratie mature ne craint pas le jugement du peuple, elle s'en remet à lui.

Je ne suis pas là pour guider des moutons, mais pour libérer des lions.

**Sarah
Knafo**



Répartition des compétences à Paris

Paris a un statut particulier : à la fois une ville et un département.
Voyons quelles sont ses principales missions.

Sécurité

- **État** : Justice, Police nationale, tribunaux, prisons, pompiers.
- **Mairie** : Police municipale, vidéoprotection.

Santé

- **Sécurité sociale** : Hôpitaux, remboursement des soins.
- **Mairie** : PMI (Protection Maternelle Infantile).

Social

- **Sécurité sociale & État** : Charges sociales, chômage, retraites, allocation adulte handicapé, allocations familiales.
- **Mairie** : RSA, centres sociaux, crèches, protection enfance, EHPAD.

École

- **État** : Enseignement : programmes et professeurs.
- **Mairie** : Accueil des élèves de primaire et du collège, locaux, ATSEM, périscolaire, cantines.
- **Région** : Lycées.

Fiscalité et prélèvements

- **État** : Impôt sur le revenu, TVA, taxes sur la consommation, droits de succession, impôts sur les sociétés, impôts de production, etc.
- **Mairie** : Taux de la taxe foncière, taxe sur les résidences secondaires, taxe de séjour (touristes), taxe ordures ménagères, taxe de balayage.

Urbanisme, logement

- **État** : Loi SRU, droit au logement.
- **Mairie** : Logements sociaux, PLU, permis de construire.

Circulation, voirie

- **Mairie** : Aménagements, limitation de vitesse, signalisation, stationnement, propreté, etc.

Transports en commun

- **Région** : Tarifs, horaires, propreté, sécurité, matériel, chauffeurs, etc.
- **État** : Propriétaire de RATP et SNCF qui travaillent pour la Région.
- **Mairie** : Voies de bus et aménagements.

État civil

- **État** : Fabrication des pièces d'identité.
- **Mairie** : Enregistrement des naissances, décès, célébration des mariages, délivrance des pièces d'identité, vérification d'identité.

1. Une ville habitable

« Une ville heureuse est une ville dans laquelle nous sommes heureux d'habiter »

Paris doit être habitable pour les familles, les commerçants, les actifs et pour nous tous. Nous allons permettre aux Parisiens de se loger, rendre la ville propre, fluidifier la circulation et assurer un accueil de qualité pour vos enfants.

Paris perd des habitants depuis 10 ans. Paris perd des élèves. Paris perd des surfaces commerciales. Paris a perdu son attractivité. Nous allons faire de Paris une ville où tout le monde voudra vivre, une ville où l'on se presse, pas une ville que l'on veut quitter le plus vite possible.

1.1 Une ville habitable pour les familles

Paris a le taux de fécondité le plus faible de toute la France métropolitaine : 1,25 enfant par femme.

Le nombre de naissances domiciliées à Paris a chuté de 24% en 10 ans. Le nombre d'enfants scolarisés a baissé de 15% sur la même période.

Beaucoup de couples parisiens quittent la capitale lorsqu'arrive leur premier enfant. Paris éloigne ses familles. Cela doit changer. Je veux que l'on soit heureux d'élever ses enfants à Paris.

1.1.1 Créer immédiatement 7 000 places en crèche

Tous les parents le disent, tous les parents le savent : trouver une crèche pour ses enfants à Paris relève du parcours du combattant. Pourtant, à la rentrée 2025, 18% des places en crèches municipales étaient vacantes. La ville de Paris compte 40 800 places en crèche. Il y a donc 7 000 places vacantes à Paris.

Un rapport de la CNAF indique en 2022 que Paris concentre, à elle seule, à l'échelle de toute la France, 39% des places vacantes en crèches publiques ou privées ! Les parents cherchent des places, il y en a. Alors quelle est la clé de ce mystère ? Il ne s'agit pas d'un problème d'infrastructure, mais d'un problème de personnel. Les crèches parisiennes cherchent à recruter et n'y arrivent pas.

Le problème de recrutement vient d'une incompatibilité entre des loyers parisiens trop élevés pour un salaire trop faible des professionnels de la petite enfance. Nous allons traiter ce problème.

Il manque 1 200 professionnels de la petite enfance, dont 900 dans les crèches municipales et 300 dans les crèches privées (1 encadrant pour 4 enfants qui ne marchent pas encore et 1 encadrant pour 8 enfants qui marchent soit 1 encadrant pour 6 places en moyenne). En résolvant le problème de recrutement, nous allons créer immédiatement 7 000 places supplémentaires.

Mesures concrètes

- 1. Donner la priorité de l'accès au logement social aux professionnels de la petite enfance exerçant à Paris.**
- 2. Proposer un salaire à l'embauche 10% supérieur pour les professionnels des crèches municipales.**
- 3. Gérer les effectifs à l'échelle de la ville entière pour optimiser la gestion des absences.**
- 4. Attribuer aux familles les places en crèche via une application : processus simplifié, lisible, 100% transparent, garanti sans passe-droit.**
- 5. Acheter 1000 places supplémentaires aux crèches privées de qualité.**

Mesure n°1: Donner la priorité de l'accès au logement social aux professionnels de la petite enfance exerçant à Paris

Une accompagnante petite enfance gagne à peine plus du SMIC : 22 500 € bruts par an. Un revenu insuffisant pour se loger à Paris, surtout du fait de la pénurie de logements qui s'aggrave, année après année dans la capitale (cf. § logement).

Nous donnerons la priorité aux professionnels de la petite enfance, du public comme du privé, travaillant à Paris pour l'attribution des logements sociaux.

Il y a 14 000 places libérées chaque année dans le parc social, soit bien plus que le nombre de professionnels de la petite enfance dont nous avons besoin (environ 1 200) pour rouvrir les places vacantes en crèche. En vivant à Paris, dans un logement au loyer abordable, les professionnels de la petite enfance pourront à nouveau travailler dans Paris.

Mesure n°2 : Proposer un salaire à l'embauche 10% supérieur pour les professionnels des crèches municipales

La Mairie de Paris est un employeur qui n'arrive pas à recruter suffisamment de personnel pour faire fonctionner ses crèches. Le marché du travail est un marché comme un autre où se rencontrent une offre et une demande. Si les offres sont non pourvues, c'est qu'elles ne sont pas assez attractives.

La réponse normale de tout employeur qui peine à recruter : améliorer l'attractivité du poste. La manière la plus rapide et la plus simple de le faire : augmenter le salaire.

Nous allons donc proposer des salaires supérieurs de 10% pour les postes d'accompagnant éducatif, auxiliaire de puériculture et éducateur de jeunes enfants. Cela permettra d'attirer de nouveaux profils qualifiés pour s'occuper de nos enfants.

Offre actuellement en ligne ne trouvant pas preneur. Avec la correction apportée en bleu, nous allons créer des places en crèche pour les familles parisiennes :



Services

Vie citoyenne

Que faire à Paris ?

Rechercher

- Nous recrutons des auxiliaires de puériculture (F/H)
- Vos principales missions
- Le profil et les conditions pour postuler
- Comment postuler ?
- Les autres modalités de recrutements
- Documents associés
- Modalités de recrutement
- Se former
- Pourquoi rejoindre la Ville de Paris ?
- + Revenir en haut

Nous recrutons des auxiliaires de puériculture (F/H)

Au sein de la direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE), qui compte 450 structures offrant 20 000 places d'accueil, vous assurez :

- La prise en charge et l'accueil des petits Parisiens ;
- La mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

Vos principales missions

- Prendre en charge les enfants et répondre à leurs besoins fondamentaux, en lien avec les parents ;
- Concevoir et mettre en œuvre des projets pédagogiques.

La rémunération

2 500 €

+ attribution d'un logement social

Rémunération brute mensuelle : 2 271 € en début de carrière sans expérience professionnelle.

Les professionnels, actuellement en poste, seront également augmentés pour limiter le turnover actuel, qui déstabilise les établissements et les enfants. Le tout sans augmentation de tarif pour les familles.

Impact budgétaire :

- 900 recrutements supplémentaires : 43 M€/an
- Revalorisation salariale du personnel en poste : 27 M€/an
- = 70 M€/an

Recettes de 5 000 places supplémentaires en crèche municipale (moyenne 9 000 €/berceau : CAF + familles) = 45 M€ /an

Bilan : 25 M€/an de dépenses

**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr

Mesure n°3 : Gérer les effectifs à l'échelle de la ville entière pour optimiser la gestion des absences

Au lieu de gérer les absences pour congés, maladie, etc., à l'échelle d'un seul établissement, nous optimiserons cette gestion avec un planning centralisé.

Aujourd'hui, chaque établissement est obligé de prévoir des effectifs plus nombreux que ses besoins réels pour pouvoir pallier les absences, planifiées ou imprévues. Centraliser la gestion pour mutualiser les effectifs des différentes crèches nous permettra d'optimiser la masse salariale, voire d'augmenter la capacité d'accueil à effectif constant.

Parmi les agents déjà en poste, nous recruterons davantage « d'agents volants » volontaires, qui pourront pallier les absences ponctuelles dans les crèches municipales alentour. Ils toucheront une prime pour chaque journée travaillée hors de leur établissement de rattachement.

Impact budgétaire :

Optimiser la gestion des absences de l'ordre de 10% par rapport à la situation actuelle permettrait d'économiser 2% de la masse salariale.

Bilan : 5 M€/an d'économies

En intégrant le coût de la prime des agents mobiles.

Mesure n°4 : Attribuer aux familles les places en crèche via une application : processus simplifié, lisible, 100% transparent, garanti sans passe-droit

Simplicité :

Pour les parents, notamment au regard de ce qu'ils paient pour vivre à Paris, une place en crèche doit être un dû, pas un parcours du combattant. La démarche doit être simple : une plateforme numérique unique sur laquelle téléverser les documents nécessaires à l'inscription une seule fois pour toutes.

Vous n'aurez plus à remplir dix dossiers, les déposer physiquement en mairie, prendre rendez-vous, passer des coups de téléphone, chercher quelqu'un qui connaît quelqu'un pour appuyer votre dossier, attendre les commissions d'attribution, une fois, deux fois, trois fois, confirmer et reconfirmer par courrier votre souhait d'inscrire votre enfant... vous n'aurez plus qu'à appuyer sur un bouton pour demander une place.

Transparence :

Il faut mettre fin à l'opacité de l'obtention d'une place en crèche. Avec ce nouveau système, les critères d'attribution seront rationnels, connus et 100% transparents. C'est le contraire de Parcoursup et Affelnet.

Ce n'est pas un procédé obscur, qui vous donne une réponse au bout de plusieurs mois. Les critères sont publics et transparents, dès que vous avez déposé votre demande, vous suivez en temps réel sa progression, vous savez à tout

moment où vous en êtes dans la file d'attente.

Des critères transparents vous donnent des points. Plus vous avez de points, mieux vous êtes placé dans la file d'attente.

Les critères :

► **Critère n°1 : les parents travaillent.**

- Les deux parents travaillent (ou le parent pour les familles monoparentales) : +50 points.
- Un seul des deux parents travaille : 0 point
- Aucun des deux parents ne travaille : demande non recevable (sauf en cas de handicap dans la fratrie).

► **Critère n°2 : les parents travaillent dans la petite enfance, dans la police, chez les pompiers ou à l'hôpital public à Paris.**

- Les deux parents travaillent dans ces services : +20 points
- Un des deux parents y travaille : +10 points
- Aucun des deux : 0 point

► **Critère n°3 : la situation familiale.**

- Enfant handicapé (celui qui fait l'objet de la demande ou un autre enfant de la fratrie) : +50 points
- Famille monoparentale : +20 points
- Famille nombreuse (plus de 3 enfants) : +10 points

► **Critère n°4 : temps d'attente.**

- Le jour de votre demande : 0 point
- Vous gagnez 1 point par mois dans la limite de 10 points.
Si votre demande a 10 mois ou plus, vous avez 10 points.

L'application :

Sur une application « Ma place en crèche », vous visualisez en temps réel :

- le nombre de places disponibles par crèche, positionnées sur une carte (possibilité de filtrer par jours, horaires),
- le nombre de places qui vont se libérer dans les mois qui viennent dans chaque crèche,
- le nombre de dossiers devant vous dans chaque crèche et donc vos chances d'obtenir rapidement une place ou non,
- vous recevez une alerte à chaque fois qu'une place vous est proposée dans une crèche que vous avez demandée : vous acceptez ou refusez.

Aucune intervention extérieure ne sera possible dans cette application. Aucun passe-droit, aucun clientélisme et surtout de la visibilité pour vous organiser : on ne vous laisse plus attendre pendant des mois sans aucune information. Vous savez en temps réel où vous en êtes sans devoir revenir sans cesse devant les bureaux du service de la petite enfance.

Optimisation :

Avec cette application, chaque famille aura une vision complète des places disponibles dans toute la ville, y compris les temps partiels. Cela permettra d'optimiser la gestion des places et d'augmenter le taux de remplissage des crèches.

En effet, beaucoup de parents ne demandent pas de temps complet à la crèche, parfois 3 jours par semaine, mais le berceau, lui, reste bloqué 5 jours par semaine.

Aujourd’hui ces créneaux non remplis sont :

- une perte financière pour la ville : moins d’heures facturées pour une masse salariale identique ;
- des opportunités perdues pour les familles.

L’application permettra de rapprocher l’offre et la demande, quitte à aller dans une crèche plus éloignée du domicile pour avoir les créneaux qui conviennent. Concrètement, cela permettra d’attribuer un même berceau pour 3 jours à une famille qui en demande 3 et d’attribuer les 2 jours restants à une famille qui n’en a demandé que 2. On satisfait deux familles au lieu d’une seule, on augmente le taux d’occupation et on augmente les recettes pour la ville.

En considérant que cette optimisation permettra d’améliorer le taux de remplissage de 2% dans les crèches municipales, cela représente l’équivalent de 600 places supplémentaires.

Impact budgétaire :

+ 50k€/an pour la maintenance de l’application

- 2M€/an : 40 équivalents temps plein supprimés pour le traitement des demandes de place en crèche, remplacés par l’application.

(En considérant 15 000 demandes par an et 4 heures de traitement par demande)

+ 4,5 M€/an de recettes : Optimisation du taux de remplissage des crèches en considérant 2% de recettes supplémentaires

Bilan : 2 M€¹/an d’économie pour un meilleur service

4,5 M€/an de recettes supplémentaires pour davantage de familles satisfaites

¹ Comptabilisé au §: réduction des effectifs

Mesure n°5 : Acheter 1 000 places supplémentaires aux crèches privées de qualité

Il est fréquent qu'à l'approche de la rentrée scolaire, les crèches privées ne remplissent pas entièrement toutes les places disponibles avec leur clientèle et leurs partenaires (notamment les entreprises qui utilisent leurs services). Dans ce cas, leurs équipes étant dimensionnées pour une pleine capacité, elles seraient preneuses de vendre à la mairie ces places disponibles, même à bas prix car, pour ces crèches, ce serait toujours plus rentable qu'une place vide.

Chaque année, nous avons donc des listes d'attente sans fin en crèche municipale et la crèche privée d'en face qui a des places disponibles. Pourquoi ne pas les prendre ?

À Paris, chaque rentrée, environ 1 000 places dans des crèches privées de qualité sont disponibles à l'achat.

Nous achèterons les places disponibles dans les crèches privées à condition :

- qu'elles aient obtenu un résultat d'audit satisfaisant lors des trois dernières inspections PMI : taux d'encadrement, formation du personnel, procédures respectées, pas de dysfonctionnement relevé ;
- qu'elles aient une note d'au moins 4 étoiles (notation des parents) sur l'application Kidizz qui est utilisée dans presque toutes les crèches.

Impact budgétaire :

0€ car le prix de ces places sera équivalent, voire inférieur, au versement de la CAF à la ville + participation de la famille.

1 000 familles satisfaites et cela ne coûtera rien à la ville. Tout le monde y gagne.

1.1.2 Promouvoir l'excellence à l'école et y restaurer la confiance

Les parents doivent pouvoir déposer leurs enfants à l'école le matin en toute confiance, sans avoir à se demander s'il sera bien en sécurité. Nous ferons en sorte de restaurer la confiance abîmée par les scandales à répétition, notamment dans le périscolaire.

Par ailleurs, nous mettrons fin à la guerre idéologique menée par la ville à l'enseignement privé. Pour les parents, seule importe la qualité de l'enseignement, qu'il soit privé ou public. Face à la dégradation de l'école publique, les Parisiens se tournent de plus en plus vers l'enseignement privé, quelles que soient leurs opinions et leur religion. Je ferai en sorte qu'ils puissent y accéder librement, au lieu de leur mettre des bâtons dans les roues.

Nous supprimerons notamment la règle du « pastillage » : système absurde qui impose à des écoles privées d'inclure des logements sociaux dans leurs projets de réhabilitation ou d'agrandissement.

Mesures concrètes

- 1. Restaurer la confiance dans l'encadrement des activités périscolaires :**
 - *Faire appel aux parents et aux grands-parents pour l'animation des activités périscolaires*
 - *Effectuer des vérifications strictes pour tous les intervenants*
- 2. Mettre fin à la guerre contre l'école privée : assurer une équité de traitement entre public et privé**
- 3. Lutter contre l'idéologie de l'État dans l'affectation au lycée pour les élèves de 3e (Affelnet)**
- 4. Servir uniquement des produits issus de l'agriculture française dans les cantines scolaires**

Mesure n°1 : Restaurer la confiance dans l'encadrement des activités périscolaires

A. Effectuer des vérifications strictes pour tous les intervenants en périscolaire

Un casier judiciaire vierge et une absence d'inscription au fichier des mis en cause pour infractions sexuelles ou violentes (Fijais) sont requis pour tous les professionnels de la petite enfance au moment de leur embauche. Nous étendrons ces vérifications à tous les intervenants du périscolaire.

De plus, nous procéderons à des vérifications périodiques pour nous assurer, en continu, de l'absence d'inscription au Fijais.

Dès la première alerte, le principe de précaution s'appliquera et l'animateur sera retiré du contact des enfants le temps de l'enquête et les parents seront prévenus : la confiance passe aussi par la transparence.

Pour les recrutements à venir, chaque candidat devra être recommandé par une personne de confiance, en mesure d'attester de sa moralité, de son sens des responsabilités et de son expérience auprès des enfants.

Enfin, pour renforcer la confiance des familles, une présentation annuelle des équipes périscolaires aux parents sera mise en place dans chaque établissement.

B. Faire appel aux parents et aux grands-parents pour l'animation des activités périscolaires

Nous vivons actuellement une rupture de confiance dans l'accueil des enfants à Paris. En quels parents peuvent-ils avoir le plus de confiance pour s'occuper de leurs enfants ? La grand-mère et le grand-père. Nous allons favoriser le recrutement de retraités et des parents d'élèves disponibles, payés à la vacation, sans le statut de fonctionnaires, pour assurer les activités périscolaires aux côtés des professionnels.

Nous leur permettrons de passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou le brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (BASE).

C. Fin du recours aux associations dans le périscolaire municipal et recours accru au personnel municipal déjà en place

Depuis la loi de 2013, les communes ont l'obligation d'organiser des temps d'activité périscolaire après la classe.

Pour la ville de Paris, 26% des activités périscolaires à Paris sont assurées par des associations rémunérées pour cela : c'est une forme de délégation de service public déguisée.

Il est beaucoup plus difficile de contrôler les profils des personnels associatifs qui peuvent être changeants et qui n'ont pas de lien contractuel direct avec la mairie.

Nous supprimerons le recours aux associations pour l'encadrement des activités périscolaires qui sont de la responsabilité de la mairie.

Pour les remplacer, nous nous appuierons prioritairement sur les équipes municipales déjà en place en particulier les ATSEM. Les ATSEM ont l'avantage d'être tous diplômés d'un CAP petite enfance, de déjà connaître les enfants, de travailler avec eux au quotidien, de faire partie intégrante de la communauté éducative ce qui permet une véritable continuité avec les activités scolaires. Les parents les connaissent et leur font confiance.

Nous leur proposerons donc d'assurer cette mission en heures supplémentaires ce qui leur octroiera un supplément de revenus et d'expérience.

Mesure n°2 : Mettre fin à la guerre contre l'école privée : assurer une équité de traitement entre public et privé

À partir de la 6ème, de plus en plus de Parisiens choisissent le privé, alors même qu'ils sont attachés au modèle de l'école publique. Mais ils estiment aujourd'hui que le privé d'aujourd'hui est comme le public d'il y a 40 ans, comme « l'école d'avant », l'école normale, celle où la règle est appliquée.

De ce fait, les établissements privés sont pris d'assaut et manquent de place. Les familles sont déçues, chaque année, et s'épuisent en démarches. Il y a une demande qui est privée d'offre, par volonté de la mairie de freiner toute extension des écoles privées. Comme si s'attaquer au privé allait régler le problème du public.

Je ne suis pas une idéologue, je sais que chaque parent veut le meilleur pour ses enfants, qu'il soit dans le privé ou dans le public. À l'État d'agir pour apporter, dans le public, la même excellence que dans le privé.

En attendant, en tant que Maire de Paris, je déclarerai la fin de la guerre contre les meilleurs établissements. Je vais les aider à se développer pour que de plus en plus de Parisiens aient accès à un enseignement de qualité.

- Autoriser les implantations de nouvelles antennes d'écoles privées de qualité comme Stanislas ou Saint-Jean de Passy dans tout Paris, y compris en acceptant de leur vendre des locaux municipaux qui deviendront vacants du fait de la baisse drastique des effectifs que nous allons opérer. (cf. §: baisse des effectifs).

En vendant 3 000 à 5 000 m² de locaux, une nouvelle excellente école peut ouvrir pour répondre aux besoins des familles. La ville de Paris possède plus de 2 millions de mètres carrés de bâtiments publics : je préfère qu'ils accueillent de nouveaux élèves de Stanislas plutôt que des fonctionnaires municipaux en charge des relations internationales ou de la ville inclusive.

- Enfin, j'assurerai une équité stricte entre les établissements privés et publics pour l'accès aux gymnases et aux piscines municipales pour les heures de sport. Un enfant est un enfant et chacun a le droit aux mêmes services municipaux quelle que soit son école.

Mesure n°3 : Engager le bras de fer avec l'État et son idéologie d'affectation au lycée pour les élèves de 3e (Affelnet)

Le système Affelnet « Affectation des élèves par le Net » décide de l'affectation des élèves dans les lycées publics à la fin de la 3ème. Il est géré par le rectorat. Ce système intègre des critères de « mixité sociale » dans le choix des affectations.

Concrètement, à Paris, des familles ont investi et construit leur vie pour habiter dans un certain quartier, en pensant que cela permettrait à leurs enfants d'être scolarisés dans un bon lycée. Résultat ? Au nom de la mixité, leurs enfants peuvent être envoyés à l'autre bout de Paris, dans des lycées de quartiers dits prioritaires. C'est profondément injuste.

J'irai au bras de fer avec le rectorat pour exiger la suppression de tous les critères idéologiques de mixité sociale de l'algorithme d'Affelnet. Nos enfants n'ont pas à être les cobayes de ces expériences sociologiques.

Mesure n°4 : Servir uniquement des produits issus de l'agriculture française dans les cantines scolaires

La ville de Paris, via les 17 caisses des écoles gérées par les mairies d'arrondissement, sert 150 000 repas par jour d'école et plus de 30 millions de repas par an.

Dans le double but de soutenir les agriculteurs français et de garantir aux enfants une alimentation de qualité, nous exigerons que toute la nourriture provienne de l'agriculture française, hormis quelques rares aliments qui ne sont pas produits en France.

Impact budgétaire :

+20% de budget d'achat des matières premières soit 10% de coût global (main-d'œuvre inchangée pesant pour la moitié du coût pour la collectivité).

Bilan : 7 M€/an de dépenses supplémentaires

1.2 Une ville où l'on peut se loger

Plus la gauche dépense d'argent dans le logement, moins il y a de personnes qui peuvent se loger à Paris. Paris a perdu 200 000 habitants en quinze ans.

Mesures concrètes

- 1. Supprimer l'encadrement des loyers**
- 2. Mettre fin au tout logement social et mettre en œuvre un grand plan d'accès à la propriété**
- 3. Attribuer les logements sociaux via une application : processus simplifié, lisible, 100% transparent, garanti sans passe-droit**
- 4. Favoriser la rotation dans le parc social en privilégiant les familles modestes**
- 5. Expulser systématiquement des logements sociaux les fauteurs de troubles**
- 6. Transformer un bâtiment municipal en Villa des talents pour les meilleurs étudiants français**

Mesure n°1 : Supprimer l'encadrement des loyers

 L'encadrement des loyers est une des nouvelles lubies des villes de gauche ces dernières années.

L'encadrement des loyers avait été aboli en 1948 devant l'évidence de ses effets désastreux, il avait :

- freiné les nouvelles constructions, causant des pénuries de logements,
- conduit les propriétaires à réduire les dépenses d'entretien causant insalubrité et désordres structurels des bâtiments.

Depuis, il y avait consensus pour considérer que l'encadrement des loyers était une fausse bonne idée. Pourtant, Paris comme d'autres villes de gauche, ont mis en place l'encadrement des loyers depuis 2019.

Désormais, la ville passe son temps à courir après les conséquences néfastes d'une mesure néfaste. Pour contourner cette mesure :

- Les propriétaires louent de plus en plus en meublé touristique (Airbnb ou autre plateforme) ce qui désertifie des immeubles entiers : la mairie doit établir une limitation de nuitées, des contrôles, etc.
- Les logements sont déclarés vacants : la mairie taxe les logements vacants
- Les logements sont loués en résidence secondaire, la mairie multiplie les équipes pour faire des contrôles
- Les propriétaires justifient les dépassements de loyer par des prestations exceptionnelles : cela multiplie les contentieux avec les locataires et les contrôles de la mairie.

Des candidats de gauche en sont désormais à proposer la création de « brigades de défense des locataires » pour faire valoir leurs droits dans cet univers de règles kafkaïennes. Ils

tentent vainement de corriger les effets de leur politique au lieu de reconnaître qu'elle est tout simplement néfaste.

Paris a perdu 50 000 logements à louer depuis la mise en place de l'encadrement des loyers. Cette baisse du nombre de logements à louer explique l'essentiel de la baisse de population sur la même période (- 100 000 habitants) avec en moyenne deux occupants par logement. Les logements n'ont pas été physiquement démolis, ils ont été retirés du marché locatif traditionnel pour devenir des logements « non occupés » au sens de l'INSEE : résidences secondaires, locations meublées touristiques ou logements vides.

En supprimant ces règles, qui sont à la racine du problème de logement à Paris, nous allons remettre des logements sur le parc locatif classique. Sur d'autres marchés on observe que l'explosion de l'offre fait baisser les prix. Ce n'est pas de l'idéologie, même pas du libéralisme, juste de l'économie.

Nous allons également pouvoir réduire les effectifs de fonctionnaires en supprimant les contrôles que ce dispositif complexe nécessite.

Mesure n°2 : Mettre fin au tout logement social et mettre en œuvre un grand plan d'accès à la propriété

La ville de Paris s'est lancée dans une course effrénée au logement social et vise 30% de logements sociaux + 10% de logements aidés. En 2001, Paris comptait 13% de logements sociaux. Ce chiffre ne cesse d'augmenter et devrait atteindre la barre des 25% en 2026.

Cette course aux logements sociaux se fait par des préemptions massives de la Mairie qui n'a cessé d'acheter en s'endettant massivement.

Nous cesserons cette politique du tout logement social :

- 1.** La ville de Paris n'en a plus les moyens.
- 2.** Les conditions de vie dans une partie du parc social sont parfois indignes pour les familles, preuve que la mairie échoue déjà à s'occuper du parc existant.
- 3.** Cette politique freine les possibilités d'accès à la propriété des classes moyennes en préemptant autant de logements mis en vente chaque année.

Nous allons arrêter de fausser ce marché, nous mettrons fin à cette politique de préemption.

Nous mettrons en œuvre un grand plan d'accès à la propriété pour les classes moyennes.

Nous vendrons des logements sociaux en donnant la priorité à ceux qui les occupent. Il y a beaucoup de locataires du parc social qui y sont entrés il y a des années, quand leurs modestes revenus les y rendaient éligibles. Depuis, ils ont mieux gagné leur vie mais sont restés dans leur logement car le loyer y est attractif et le bailleur ne peut pas les en faire sortir même si leurs revenus sont devenus plus importants.

Nous leur proposerons d'acheter leur logement. Pour faciliter leur achat, nous les exonérerons des droits de mutation (que l'on appelle souvent « frais de notaire ») : 6,3% du montant de chaque transaction qui sont perçus par la Ville de Paris.

Il s'est vendu 12 000 logements sociaux à des ménages en 2023 en France, grâce à la loi ELAN qui a favorisé les ventes en élargissant, pour les bailleurs sociaux, les possibilités de vendre. Nous en vendrons 4 000 par an à Paris.

Enfin, nous baisserons les droits de mutation (frais de notaire) de 10% alors qu'ils viennent d'être augmenté en février 2025. (cf. § taxer moins).

Mesure n°3 : Attribuer les logements sociaux via une application : processus simplifié, lisible, 100% transparent, garanti sans passe-droit

Pour en finir avec le clientélisme, le copinage et même la corruption : les demandes de logements sociaux se feront en ligne et la décision d'attribution sera prise selon des critères 100% transparents et un processus certifié par un organisme de contrôle indépendant.

Comme pour les places en crèche, une fois que vous avez saisi vos informations et téléchargé vos justificatifs, vous obtenez un nombre de points qui vous positionne dans une file d'attente. Une application vous donne, en temps réel :

- votre place dans la file d'attente,
- le nombre de places disponibles, positionnées sur une carte (possibilité de filtrer selon vos critères),
- le nombre de places qui vont se libérer dans les mois qui viennent,
- le nombre de dossiers devant vous et donc vos chances d'obtenir rapidement une place ou non,

- vous recevez une alerte à chaque fois qu'une place vous est proposée : vous acceptez ou refusez. Au bout de trois refus, vous sortez de la file d'attente.

Impact budgétaire :

*+ 100k€/an pour la maintenance de l'application
- 8M€²/an : 200 équivalents temps plein supprimés pour le traitement des demandes de logements sociaux, remplacés par l'application.*

(292 285 personnes en attente d'un logement social en considérant qu'elles font l'objet d'une heure de traitement par an chacune)

Bilan : 7,9 M€/an d'économie pour un meilleur service

Mesure n°4 : Favoriser la rotation dans le parc social en privilégiant les familles modestes

Le **taux de rotation** du parc social à Paris est très bas : **5,1 % en 2024**, soit environ 14 000 logements libérés par an pour 292 285 demandes en 2025. Moins de 5% des demandes sont donc satisfaites chaque année.

Certaines personnes ont obtenu un logement social lorsqu'elles avaient des revenus modestes qui correspondaient aux critères d'attribution. Depuis, elles ont travaillé et gagné leur vie mais se maintiennent dans le parc social pour un loyer

² Comptabilisé au \$: réduction des effectifs

modique. Puisque la loi ne permet pas de les contraindre à quitter leur logement pour ce motif, nous leur proposerons trois choix :

- ▶ Acheter leur logement, grâce au plan d'accès à la propriété (ci-dessus) ;
- ▶ Quitter volontairement le logement social pour laisser la place à une famille défavorisée ;
- ▶ Majorer leur loyer, jusqu'à 30% de leur revenu : il s'agit du supplément de loyer de solidarité (SLS) qui peut être réclamé au locataire si ses revenus dépassent un certain montant.

Mesure n°5 : Expulser systématiquement des logements sociaux les fauteurs de troubles

Les résidents des logements sociaux ont droit à la tranquillité et à des parties communes en bon état, sans trafiquants qui les occupent sans cesse et les dégradent.

Nous engagerons des procédures systématiques d'expulsion du parc social dans chacun des cas prévus par la loi (ci-dessous), en lien avec les services de police, le GPIS et les bailleurs sociaux pour faire remonter les informations :

- ▶ Impayés de loyers répétés après commandement de payer et échec d'un plan d'apurement ;
- ▶ Troubles de voisinage graves ou comportements portant atteinte à la sécurité et à la tranquillité des résidents ;
- ▶ Trafic de stupéfiants dans ou aux abords du logement (motif ajouté par la loi de 2025) ;

La mansuétude à l'égard des délinquants est une cruauté vis-à-vis des honnêtes gens. Plutôt que de remettre des millions d'euros tous les ans pour réparer ce que les délinquants cassent, nous allons expulser les délinquants.

Mesure n°6 : Créer une Villa des talents pour les meilleurs étudiants français

Nous allons créer une résidence étudiante de grande qualité, en plein Paris, en utilisant l'un des nombreux bâtiments que possède la ville.

Le seul critère pour intégrer cette résidence sera l'excellence : les meilleurs élèves, venus de toute la France, pour intégrer les grandes écoles ou universités parisiennes, ainsi que les meilleurs apprentis de France.

Les jeunes esprits les plus brillants et les plus divers s'y côtoieront : littéraires, scientifiques, ingénieurs, économistes, artisans, pâtissiers, élèves du conservatoire...

Pour créer cette Villa des talents, nous proposerons un partenariat aux grandes écoles : la Sorbonne, Assas, Sciences Po, ENS, Ferrandi, École du Louvre, École Boulle, École des Chartes, Mines de Paris, Conservatoire de Paris, etc...

Chaque école financera le nombre de places qu'elle souhaite réserver dans l'établissement. Cela ne coûtera rien à la collectivité. Nous dimensionnerons le projet en fonction du nombre de places que les écoles partenaires souhaiteront réserver.

1.3 Une ville où l'on peut circuler

La qualité de vie dépend beaucoup de notre capacité à nous déplacer librement, en fonction de nos besoins et non des contraintes imposées par la Mairie. Nombreux d'entre nous sont tantôt automobilistes ou véhiculés, et tantôt piétons.

Mon approche : ne pas sacrifier les vélos aux voitures, ni les voitures aux vélos, ni les piétons à tous les autres, mais créer plus d'espace pour tous, revenir rationnellement sur ce qui n'a pas fonctionné, garder ce qui fonctionne et utiliser la technologie pour fluidifier le trafic. Tout cela sans rien sacrifier de la beauté de notre capitale. Paris ne sera plus un chantier.

1.3.1 Rouvrir les voies sur berge aux voitures et créer, au-dessus, une magnifique promenade pour les piétons et les cyclistes

« Pendant des siècles, Paris n'avait pas de grand axe de traversée ouest-est. La ville s'était construite sur des axes nord-sud, par exemple les rues Saint-Jacques et Saint-Martin. Les embarras comme on disait alors (les embouteillages) étaient constants, du Louvre à la Bastille. C'est d'ailleurs ainsi qu'Henri IV s'est fait assassiner : Ravaillac a rattrapé son cortège à cause d'un embouteillage sur la grande croisée médiévale, rue Saint-Honoré.

En 1967, après mille ans, Charles de Gaulle et Georges Pompidou décident de la construction d'une grande et belle artère permettant de traverser Paris d'ouest en est : les voies sur berge ! Il règle une problématique vieille de mille ans.

La précédente mandature socialiste a rompu l'antidote :

méconnaissance de l'histoire de Paris ou volonté d'en faire un symbole politicien ? En tout état de cause, Paris nous montre depuis qu'elle avait besoin de cet axe. Les bouchons s'accumulent partout dans la capitale, les axes nord-sud se re壅塞ent, la pollution sonore des klaxons est insupportable et le grand paradoxe : la lutte contre les voitures crée des files de voitures interminables dans Paris.

De nombreux Parisiens apprécient aujourd'hui les promenades en bord de Seine sur cet axe : comment ne pas les comprendre ?

C'est pour cela, que nous allons sortir du faux débat dans lequel la gauche nous a enfermés : « voitures OU piétons et cyclistes ? ». Comme s'il fallait choisir son camp, comme si nous n'étions pas capables de créer la solution qui conviendrait à tous en résolvant le problème de la circulation à Paris. La solution ?

Rendre les voies sur berge aux voitures, et construire la plus belle promenade du monde pour les piétons et les cyclistes au-dessus.

Les voitures retrouveront cet axe rapide pour désengorger Paris.

Les cyclistes et les piétons gagneront un espace bien plus agréable qu'aujourd'hui, avec vue spectaculaire sur tous les monuments. Au lieu d'une bande de bitume étriquée au pied d'un haut mur de pierre, les Parisiens auront la toute nouvelle **Promenade des gens heureux**, sur 2 kilomètres. Les familles avec des poussettes, comme les personnes en fauteuil roulant, bénéficieront enfin d'un espace 100% accessible contrairement aux voies sur berge actuelles.

Les cyclistes obtiennent, au-dessus, une piste confortable séparée des voitures.

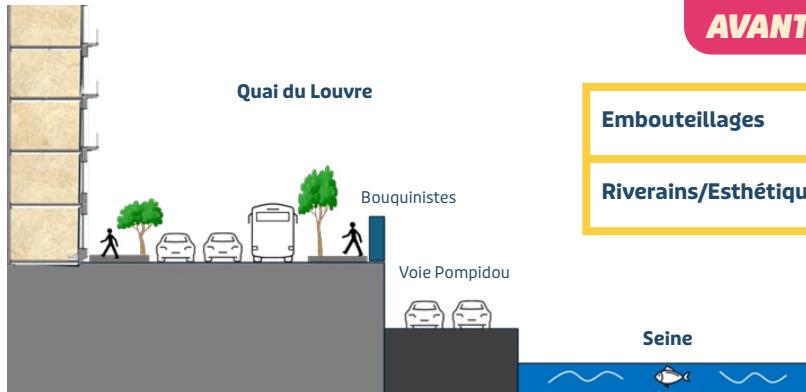
Les riverains gagneront un espace élégant, calme, sans pollution visuelle et sonore, contrairement à la configuration actuelle.

Les touristes auront un nouveau lieu iconique de Paris à visiter.

Les bouquinistes seront bien mieux installés, bien en vue avec beaucoup plus de passage et d'espace.

Au lieu de répartir l'espace existant entre les différents modes de transport, nous allons augmenter la capacité nette en créant de la place.

AVANT



MAINTENANT



PLAN KNAFO



Embouteillages



Riverains/Estétique



Cette promenade respectera l'identité esthétique de Paris, avec un garde-corps en fer forgé élégant, un sol noble en pierre naturelle, un mobilier urbain historique. **Voilà comment nous construirons un nouveau lieu iconique de Paris tout en fluidifiant le trafic.**



Mise en œuvre :

La couverture et la promenade seront construites avec une structure très simple. Un portique appuyé sur une ligne d'arches côté Seine et sur le mur de quai existant côté rue. Les travaux sont relativement légers : il n'y a pas de voirie à créer, celle qui avait été fermée est toujours là. Aucune excavation, aucun terrassement et donc quasiment pas de dévoiements de réseaux souterrains à prévoir. On ne fait que rajouter une structure, on ne démolit rien.

Il n'y aura pas de perturbations du trafic automobile : tout le gros-œuvre peut se faire depuis les berge : aucun engin sur la rue.

Avant d'engager les moindres travaux, nous mènerons une étude d'impact approfondie en prenant en compte tous les aspects (trafic, bruit, pollution, temps de trajet, vélos, piétons, impacts visuels, économiques...) selon la méthode décrite en introduction. À la lumière de ces éléments, je soumettrai ce projet à l'approbation des Parisiens par la voie d'un référendum. Rien ne sera décidé sans vous.

- Études techniques et concours architectural : 18 mois
- Consultation des Parisiens et référendum : 3 mois
- Appels d'offres travaux : 9 mois
- Travaux : 18 mois

Impact budgétaire :

Travaux préparatoires	1 M€
Gros-œuvre	20 M€
Aménagements de voirie, signalisation, éclairage	1 M€
Aménagements promenade : revêtements, éclairage public, mobilier... (750 €/m² de promenade et abords)	22 M€
Installations de chantier	5 M€
Études	4 M€
Provision pour aléas	7 M€
TOTAL	60 M€

À titre de comparaison, le projet d'aménagement de la place de la Concorde est chiffré pour un coût d'environ 450 €/m². Ici, le principal poste budgétaire correspond aux aménagements esthétiques de la promenade.

1.3.2 Permettre la circulation à 80 km/h sur le périphérique

L'infrastructure a été conçue et construite pour que l'on puisse circuler à 90 km/h. Les autres capitales européennes ont toutes des voies rapides périphériques à 80km/h ou 100 km/h. La limite à 50km/h a été imposée pour des raisons idéologiques. Elle a eu de lourdes conséquences :

- Elle a reporté le trafic vers le centre-ville et reporté la congestion vers de plus petites rues, où elle est encore plus préjudiciable aux riverains et à la qualité de l'air ;
- Elle a fait baisser la vitesse réelle de plus de 10km/h la nuit, sans avoir aucun effet sur la vitesse réelle la journée du fait de la congestion qui se maintient au même niveau ;
- Elle a fait exploser le nombre de contraventions pour excès de vitesse.

En revanche, d'après le bulletin du périphérique (site officiel de la Ville de Paris), cette limitation n'a pas eu les effets bénéfiques attendus :

- Elle n'a pas fait baisser la pollution atmosphérique (qui dépend surtout de la météo) : l'année suivant la limitation à 50km/h, il y a eu 47 semaines avec une pollution plus forte ou identique à celle de l'année précédente.
- Elle n'a pas fait baisser le bruit aux abords du périphérique de manière perceptible : la journée, le bruit est le même. Et la nuit, la baisse est seulement de 2,5 dB, alors que l'oreille humaine ne détecte des variations qu'à partir de 3 dB.

Nous permettrons donc de circuler jusqu'à 80km/h.

1.3.3 Piloter les feux tricolores par intelligence artificielle pour fluidifier le trafic

Progressivement, tous les feux tricolores de la capitale seront reliés à un ordinateur central géré par IA, qui ajuste les cycles de tous les feux de la ville en fonction de :

- **ce qu'il détecte localement au niveau de chaque carrefour** : si une file de voitures menace de bloquer un autre carrefour, le feu passera plus longtemps au vert pour éviter la propagation du bouchon.
- **ce qu'il se passe globalement au niveau de tout le quartier** : détecter les goulets d'étranglement, les rues à libérer, les axes sur lesquels envoyer moins de voitures pour ne pas les saturer, en laissant ses voies d'accès au rouge plus longtemps.

→ **Plus l'ordinateur observera les situations et les réactions des automobilistes, plus il optimisera le trafic.**

La revue scientifique américaine *Nature*³ a étudié le cas de 100 villes ayant adopté les feux tricolores pilotés par IA. Il en ressort un gain moyen de 11% de temps de trajet en heure de pointe et de 8% en dehors des heures de pointe. À Boston, la municipalité a réduit le temps de trajet de 13,5% en moyenne. Elle a également montré une réduction du nombre d'arrêts-redémarrages de 20% en moyenne⁴.

Cela permettra des déplacements plus rapides, des centaines de milliers de litres de carburant économisés et donc, de la pollution en moins. Sans compter les coups de klaxon évités.

³ <https://www.nature.com/articles/s41467-025-56701-4>

⁴ <https://www.boston.gov/news/mayor-wu-announces-expansion-project-green-light-signal-optimization-program>

Impact budgétaire :

- **1^{re} année : étude et consultations : 100k€**
- **2^e année : déploiement sur 100 carrefours : 1M€**
- **3^e année : déploiement sur 200 carrefours de plus : 2M€**
- **4^e année : déploiement sur 400 carrefours de plus : 4M€**
- **5^e année : déploiement sur 600 carrefours de plus : 6M€**
- **6^e année : déploiement sur les 600 carrefours restant : 6 M€**

(10k€ par carrefour en moyenne : fibre optique, extension logicielle, adaptation des feux, caméras, capteurs)

1.3.4 Permettre aux automobilistes de stationner

La chasse aux voitures a conduit la municipalité à :

- instaurer des tarifs prohibitifs surtout pour les véhicules familiaux ;
- supprimer 30 000 places de stationnement en 6 ans (-20%) et prévoir d'en supprimer encore 50 000.

C'est un enjeu de pouvoir d'achat, de liberté de circulation et de dynamisme commercial.

Mesures concrètes

- 1. Instaurer un tarif unique et raisonnable pour le stationnement automobile**
- 2. Étendre le stationnement résident à tout l'arrondissement**
- 3. Rendre gratuit le stationnement entre 12h et 14h pour aider les restaurateurs**
- 4. Indiquer aux automobilistes les places disponibles en temps réel**
- 5. Créer 15 000 places de stationnement supplémentaires**

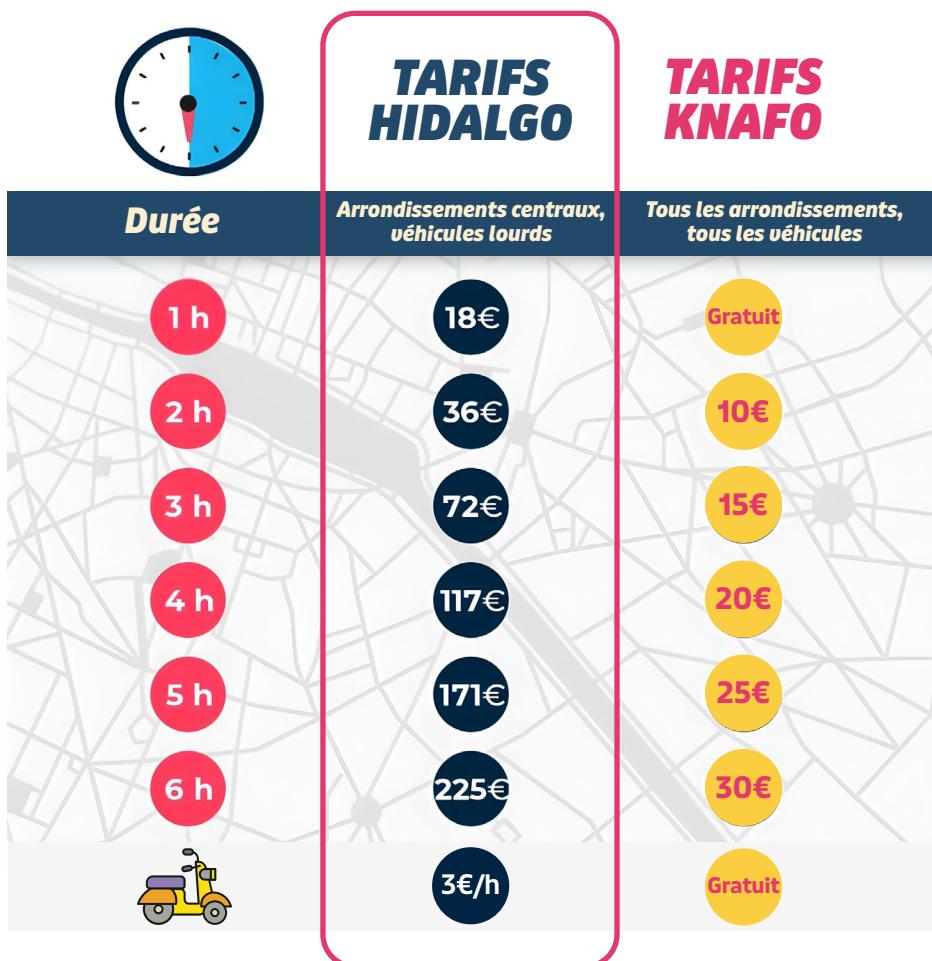
Mesure n°1 : Instaurer un tarif unique et raisonnable pour le stationnement automobile

- Avec les tarifs actuels, les automobilistes commerçants et les restaurateurs sont pénalisés.
- Vous voulez faire une après-midi shopping ? Comptez jusqu'à

171 euros avant même d'avoir acheté un t-shirt (dans les 11 premiers arrondissements avec une voiture familiale). **Les folies se font à l'horodateur, pas dans les boutiques.**

Même Lyon, ville aujourd'hui tenue par des écologistes, affiche des tarifs de stationnement 5 fois moins élevés : 40 euros les 7 heures pour un monospace contre 225 euros les 6 heures dans le centre de Paris.

Nouveaux tarifs :



- **Simplicité :** Les prix seront les mêmes pour tous les arrondissements et tous les types de véhicules. Les monospaces, voitures des familles, n'ont pas à payer plus cher.
- **Première heure gratuite,** pour favoriser :
 - le flux et le commerce : les clients doivent pouvoir s'arrêter gratuitement pour acheter à Paris,
 - les professionnels qui se déplacent dans Paris pour leurs rendez-vous : infirmières, artisans, commerciaux, etc.
 - les parents qui déposent leurs enfants à l'école ou aux activités.
- **Gratuité pour les deux-roues motorisés**
- **Amendes de stationnement:** le montant sera également réduit en conséquence. Il correspondra toujours au prix de 6 heures de stationnement, soit 30 euros quel que soit le véhicule ou l'arrondissement.

Impact budgétaire :

Manque à gagner : en 2022, le stationnement était 5 à 6 fois moins cher et les recettes furent strictement identiques à celles de 2025 : 380 M€. La hausse des tarifs n'a donc pas fait augmenter les recettes car elle a été compensée par un volume moindre. Réciproquement, la baisse des tarifs sera compensée par un accroissement de volume d'heures stationnées.

Nous estimons néanmoins que l'impact de la première heure gratuite conduira à une baisse de 15% des recettes, soit 57 M€/an.

Mesure n°2 : Étendre le stationnement résident à tout l'arrondissement

Les tarifs de stationnement résident seront maintenus et étendus à tout l'arrondissement où vous résidez, pas uniquement quelques rues autour.

Mesure n°3 : Rendre gratuit le stationnement entre 12h et 14h pour aider les restaurateurs

Pour déjeuner à Paris aujourd'hui, un automobiliste est obligé d'ajouter 36 euros à l'addition, rien que pour le stationnement. Beaucoup sont dissuadés.

Le stationnement sera gratuit entre 12h et 14h pour soutenir les restaurateurs, déjà largement concurrencés par les sociétés de livraison de repas, en permettant aux Parisiens et aux personnes travaillant à Paris d'aller déjeuner dans les restaurants de la capitale.

Impact budgétaire :

Manque à gagner : 2h sur 12 heures payantes par jour = 16% de recettes en moins, soit 51 M€/an.
(* sur un total de recettes déjà réduit supra)*

Mesure n°4 : Indiquer aux automobilistes les places disponibles en temps réel

Quand vous entrerez une adresse dans votre GPS, il pourra vous conduire directement à la place libre la plus proche de votre destination.

Environ 30%⁵ du trafic de centre-ville est constitué d'automobilistes arrivés à destination, qui tournent autour de leur point d'arrivée, à la recherche d'une place de stationnement. Pour réduire ce flux, nous allons utiliser les données des caméras de la ville pour géolocaliser, grâce à l'intelligence artificielle, les places disponibles. Une expérimentation concluante a été menée dans le XVIIe arrondissement.

Il faut passer à la vitesse supérieure :

- ▶ Étendre le dispositif à toute la ville ;
- ▶ Faire en sorte que les données soient disponibles sur les applications de navigation (waze, tomtom, maps...) car les automobilistes ne vont pas lancer deux applications pour leur trajet : une pour trouver leur chemin et l'autre pour stationner.

Nous allons donc proposer aux applications de navigation (waze, maps, tomtom...) d'acheter les données de places disponibles (aucune image, juste des données géographiques) pour qu'elles puissent en faire bénéficier leurs clients.

Moins de temps passé à chercher une place c'est :

- ▶ Du temps de trajet gagné
- ▶ Moins de trafic donc moins d'embouteillages
- ▶ Du carburant économisé
- ▶ Moins de bruit et moins de pollution

Dans la même optique de réduction du trafic et pour

⁵ https://www.accessmagazine.org/wp-content/uploads/sites/13/2019/11/Nou2019_Transfers_Hampshire-Shoup.pdf

faciliter la vie des Parisiens, en concertation avec les maires d'arrondissement, les riverains et les commerçants, nous allons créer 15 000 nouvelles places de stationnement en voirie, soit une augmentation de 12%.

Impact budgétaire :

Recettes de stationnement supplémentaires grâce à :

- *L'application : +5% : 14 M€/an*
- *15 000 places créées en voirie +12% : 33 M€/an*

Bilan : 47 M€/an de recettes supplémentaires

1.3.5 Réaménager la rue de Rivoli, la rendre plus belle et circulable

Depuis plus de deux siècles, la rue de Rivoli est à la fois un axe de communication structurant et une des plus belles rues de la capitale.

- En fermant la rue à la circulation automobile, la précédente mandature lui a retiré en grande partie sa fonction de transport.
- En mettant des plots en béton, puis des potelets plastiques, elle l'a enlaidie.

Aujourd'hui, pour aller de Bastille à Concorde, la fermeture de la rue de Rivoli oblige à un détour de près de 2km.



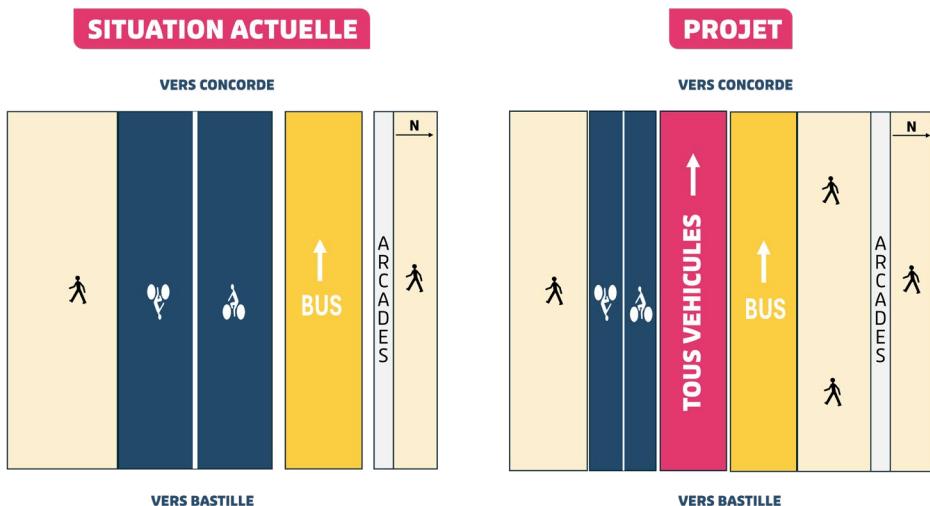
Ce détour c'est :

- Du temps perdu
- Des embouteillages aggravés sur les voies de report
- Des commerces privés de passage
- Du carburant gaspillé
- De la pollution en plus

Comme le préconisent les travaux du collectif Rivoli 2030, la rue de Rivoli doit redevenir une voie de communication, y compris

pour les automobilistes. Nous remettrons une voie de circulation automobile, avec un trottoir élargi côté arcades.

Nous maintiendrons une piste cyclable bidirectionnelle permettant à deux vélos d'évoluer de front dans chaque sens.



Ici encore, avant d'engager les moindres travaux sur la rue de Rivoli, nous mènerons une étude d'impact approfondie (trafic, bruit, pollution...) selon la méthode décrite en introduction. À la lumière de ces éléments, je soumettrai ce projet à l'approbation des Parisiens par la voie d'un référendum. Rien ne sera décidé sans vous.



Impact budgétaire :

- **Section Louvre/Tuileries : 1 300 m, 5 M€, trottoirs en pierre, éclairages très qualitatifs.**
- **Section entre Bastille et Louvre : 1 800 m, 2 M€, travaux de réalignement, signalétique, îlots directionnels à déposer.**

Coût de maîtrise d'œuvre inclus.

Total : 6 M€

1.3.6 Améliorer le service Vélib

Le Vélib à Paris va fêter ses 20 ans. Cette idée n'était dans aucun programme municipal et c'est pourtant la réalisation parisienne la plus marquante des années 2000. Ce n'était pas l'idée d'un politique de gauche ni de droite, mais l'idée d'un entrepreneur visionnaire.

Ce ne sont pas les écologistes qui ont mis les Parisiens sur un vélo mais une entreprise privée qui a eu l'idée de proposer des milliers de vélos en libre-service sans que cela ne coûte un centime à la collectivité. Cela rapportait même plusieurs millions d'euros par an à la Ville.

Par idéologie, la mairie de Paris, sous l'influence des écologistes a cassé ce modèle qui fonctionnait si bien. Car pour les idéologues, tout ce qui fonctionne est suspect. En 2017, elle retire la publicité du marché de vélos en libre-service ce qui a bouleversé l'équilibre économique de Vélib.

Résultats :

- La qualité de service n'est plus au rendez-vous.
- La société qui exploite les Vélib perd beaucoup d'argent : plus de 100 millions d'euros de pertes projetées à échéance du contrat.
- La ville paye 22,5 millions d'euros par an alors qu'elle gagnait de l'argent avec l'ancien modèle intégrant la publicité.

Tout le monde y perd : le modèle gagnant-gagnant est devenu perdant-perdant.

Même Anne Hidalgo a reconnu dans son livre « Respirer » qu'elle avait commis une « erreur » avec ce contrat et avait demandé aux

Parisiens de lui pardonner. Mais il ne sert à rien de se lamenter sur ses erreurs, il faut les corriger.

Nous romprons ce contrat perdant-perdant et nous relancerons une mise en concurrence pour le service Vélib en réintégrant le marché de la publicité qui était au cœur du modèle qui avait si bien fonctionné.

La qualité de service s'améliorera avec un système plus fiable et plus robuste ainsi qu'une meilleure disponibilité des vélos en station.

En 2017, le changement de prestataire ne prévoyait aucune clause de reprise du personnel ce qui a engendré de nombreux licenciements. Nous ne commettrons pas cette erreur : nous inclurons une clause de reprise du personnel.

Impact budgétaire :

22 M€/an de dépenses en moins.

1.3.7 Développer la livraison de marchandises par voie fluviale

Une étude du centre d'analyse stratégique, datant de 2012⁶, estime que les livraisons dans les villes représentent : 20 % du trafic, 30 % de l'occupation de la voirie et 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

⁶ <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/OPSTE37F.pdf>

Réduire ces flux, c'est donc améliorer l'état du trafic, la qualité de l'air et la qualité de vie.

La Seine est une voie de communication sous-utilisée. La livraison fluviale permettrait de fluidifier le trafic routier parisien, de réduire considérablement les nuisances et la pollution associées et de permettre aux sociétés de transport de ne pas perdre des heures (et donc de l'argent) dans les embouteillages parisiens.

Nous lancerons un appel à manifestation d'intérêt pour que des professionnels déploient un système de navettes fluviales, permettant des livraisons au cœur de Paris. Le dernier kilomètre pourra se faire par camion, comme aujourd'hui, ou vélo pour les petites livraisons.

Ce mode de transport, profondément écologique, garantira une absence de nuisance sonore, de pollution et moins d'embouteillages.

1.4 Une ville propre

84% des Parisiens jugent la ville sale. Ce sentiment est massif, partagé dans tous les quartiers.

Mesures concrètes

- 1. Confier entièrement le ramassage des ordures ménagères au privé**
- 2. Confier le nettoyage de la voirie au privé**
- 3. Mettre en œuvre un plan anti-rats**

Mesure n°1: Confier entièrement le ramassage des ordures ménagères au privé

Jacques Chirac, maire de Paris, a privatisé le service de ramassage des ordures ménagères pour la moitié des arrondissements parisiens en 1983.



Il a divisé le marché d'enlèvement des ordures de la capitale en plusieurs lots et a lancé des appels d'offres. Personne n'a perdu son emploi. Certains éboueurs ont été embauchés par les entreprises privées attributaires (elles ont eu besoin d'embaucher pour assurer cette nouvelle prestation) et d'autres ont été redéployés vers les arrondissements restés en régie ou d'autres services de la ville pour combler des départs en retraite, démissions, etc.

Depuis, la privatisation a fait ses preuves : en 2015, un rapport de la chambre régionale des comptes a conclu que la collecte privée coûte 27% moins cher que la régie municipale, 144€/t contre 170€/t en moyenne.

Pourquoi la municipalité continuerait-elle à se charger d'une mission que le privé remplit parfaitement, et pour moins cher, depuis 40 ans ? Ce n'est pas la vocation première d'une ville de s'occuper du ramassage des ordures. En revanche, il y a des entreprises dont c'est le cœur de métier et qui le font parfaitement dans la France entière et dans le monde entier : Véolia, Derichebourg, Nicollin, etc. Faisons-leur confiance.

Nous allons faire comme en 1983 : lancer des appels d'offres et attribuer les marchés aux prestataires les mieux-disants : celui qui propose le meilleur prix, les meilleurs équipements, la meilleure prestation pour chaque secteur.

Aucun agent ne sera laissé sans solution. Nous imposerons donc qu'au moins 80% des agents soient repris par les entreprises attributaires (la masse salariale est optimisable de 15% à 20%).

Concrètement, les agents se verront proposer un contrat de droit privé pour effectuer un travail équivalent avec un salaire au moins égal à celui qu'ils avaient avec la Mairie.

Les agents auront le choix :

- 1.** Continuer dans la collecte des ordures ménagères dans le privé où les salaires sont légèrement plus élevés (environ 5%).
- 2.** Continuer avec la municipalité dans un autre service, entretien des bâtiments municipaux, espaces verts ou dans la police municipale après un plan de reconversion.

Impact budgétaire :

- *Le budget actuel de collecte des ordures ménagères en régie municipale est d'environ 250M€ de masse salariale plus 19 M€ d'autres frais (matériel).*
- *Le rapport de la chambre régionale des comptes montre que nous pouvons économiser 27% de ce budget grâce à la privatisation soit 67,5 M€/an.*

Mesure n°2 : Confier le nettoyage de la voirie au privé

Nous confierons également au secteur privé le nettoyage de la voirie : nettoyage des chaussées et trottoirs, nettoyage et entretien du mobilier urbain, enlèvement de graffitis, déneigement, etc.

De la même manière que pour le ramassage des ordures

ménagères, les entreprises dont c'est le métier proposeront un service de meilleure qualité, moins cher.

Là encore, nous imposerons qu'au moins 80% des agents se voient proposer un contrat équivalent pour un salaire au moins égal ou supérieur.

Impact budgétaire :

- *Le budget actuel de nettoyage de voirie est d'environ 65 M€*
- *Nous estimons que nous pouvons économiser 25% de ce budget grâce à la privatisation soit 16 M€/an.*

Par ailleurs, nous pourrons vendre aux entreprises attributaires la flotte de machines de nettoyage (plus de 200).

Mesure n°3 : Mettre en œuvre un plan anti-rats

La prolifération des rats n'est que la conséquence de la saleté. Résoudre le problème de la saleté résout aussi le problème de la prolifération. En effet, la meilleure mesure anti-rats consiste à leur retirer les sources de nourriture en surface.

Les efforts accrus de nettoyage de la chaussée et des trottoirs priveront les nuisibles de nourriture.

La privatisation des services de propreté nous permettra de basculer une partie des effectifs vers le service environnement (en charge notamment des espaces verts) où une équipe dédiée mettra en œuvre un plan anti-rats.

Par ailleurs, les poubelles de rue seront équipées de QR codes pour optimiser la collecte, comme cela se fait à Séoul notamment. Les Parisiens pourront flasher ces QR codes pour signaler les corbeilles pleines : les agents seront prévenus en temps réel et interviendront immédiatement pour les vider.

Les agents du service de propreté et d'entretien des espaces verts seront chargés de la mise en œuvre du plan anti-rats avec notamment :

- ▶ Utilisation de glace carbonique
- ▶ Piégeage intelligent
- ▶ Installation de grillage sur les avaloirs (par là où les rats remontent des égouts)
- ▶ Etc.

Enfin, nous expérimenterons les bacs d'ordures ménagères anti-rats, avec couvercle verrouillé : les gardiens d'immeuble devront verrouiller les bacs avant de les sortir sur la voie publique. Ainsi, il n'y aura plus de poubelles au couvercle à moitié ouvert dans lesquelles les rats s'engouffrent et viennent se nourrir.

Le couvercle se déverrouille automatiquement lorsque le bac bascule à 90° (quand les éboueurs le vident dans le camion) grâce à une serrure gravitaire.



La serrure s'ouvre d'elle-même quand le conteneur est vidé dans une benne à ordures (basculement supérieur à 90°), puis le couvercle se verrouille automatiquement quand le conteneur est reposé

1.5 Une ville en bonne santé

- La première heure de stationnement gratuite permettra aux infirmières libérales et aux aides à domicile de stationner gratuitement pendant leurs interventions chez les patients.
- Nous allons doubler la contribution de la Ville au Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers d'Île-de-France afin d'augmenter le nombre de dépistages.
- Nous financerons la recherche médicale, notamment contre le cancer et la maladie d'Alzheimer via l'Institut Pasteur.
- Nous allons également rénover les EHPAD municipaux en engageant 12M€ de travaux supplémentaires sur le mandat pour améliorer la qualité de vie des pensionnaires.

Impact budgétaire :

- *Dépistage du cancer : 1 M€/an*
- *Recherche médicale : 5 M€/an*
- *Rénovation des EHPAD : 2M€/an*

Total : 8 M€/an de dépenses supplémentaires

1.6 Une ville accueillante pour les animaux de compagnie

Les animaux de compagnie font partie de la vie de plus de 100 000 Parisiens. Aujourd’hui, trop peu d’espaces verts leur sont accessibles.

Je proposerai que l’ensemble des squares et des espaces verts de la capitale soient accessibles aux chiens tenus en laisse, à l’exception des aires de jeux des enfants.

Par ailleurs, les propriétaires de chiens qui ne possèdent pas de véhicules éprouvent souvent de grandes difficultés à se déplacer avec leur animal car les taxis refusent de les prendre. Je demanderai aux principales sociétés de taxi d’améliorer leur offre pour les propriétaires d’animaux.

2. Une ville en sécurité

« Une ville heureuse est une ville où vous vous sentez en sécurité »

Nous méritons le niveau de sécurité et de tranquillité que nous avons connu pendant les Jeux Olympiques. Nous allons donc appliquer la même recette : présence policière constante sur le terrain, interpellations et sanctions systématiques pour les délinquants, intelligence artificielle en appui de la police. La sécurité est la première des libertés.

2.1 Renforcer la police municipale

Mesures concrètes

- 1. Porter les effectifs de police municipale à 8000 agents**
- 2. Armer la police municipale**
- 3. Mettre en place un plan d'interpellations systématiques des délinquants**
- 4. Améliorer la réactivité avec l'IA**
- 5. Créer une brigade montée à cheval municipale**
- 6. Créer une brigade canine municipale**

Mesure n°1: Porter les effectifs de police municipale à 8000 agents

Nous allons plus que doubler les effectifs de la police municipale pour atteindre 8 000 agents (contre 3 000 fin 2025).

Pour cela, nous procéderons à des recrutements externes, mais aussi à des formations d'agents municipaux dont les postes seront redéployés (cf. § réductions des effectifs municipaux).

Ce doublement d'effectifs va permettre d'assurer une présence constante sur le terrain pour sécuriser l'espace public et mettre en œuvre une politique d'interpellation systématique des délinquants.

Mesure n°2 : Armer la police municipale

Près de 80% des polices municipales françaises sont dotées d'armes létales, y compris des villes gérées par la gauche comme Bordeaux. Paris ne peut plus continuer à faire exception. Compte tenu de la nature de l'insécurité et du risque terroriste qui fait de chaque policier une cible, qu'il soit municipal ou national, les laisser désarmés est irresponsable.

Le fait d'armer la police municipale facilitera aussi les recrutements. De plus en plus de policiers municipaux quittent les villes qui refusent de les armer au profit de celles qui leur permettent de réellement protéger la population et de se défendre contre les attaques dont ils sont les cibles.

Impact budgétaire :

Augmentation des effectifs : + 267 M€/an

Armes létale : + 35 M€ la première année puis 10M€/an

Total : + 277 M€/an

Mesure n°3 : Mettre en place un plan d'interpellations systématiques des délinquants

Les policiers municipaux parisiens dressent en moyenne 120 000 procès-verbaux par mois, dont 95% d'infractions routières et 5% d'incivilités (dépôts sauvages, nuisances sonores, etc.). La mandature actuelle est impitoyable avec les automobilistes mais clémence avec les délinquants.

Nous réorienterons les priorités de la police municipale vers la protection des personnes et la lutte contre la délinquance. Une ville ne dispose certes pas des compétences judiciaires, ni de celles de la police nationale, mais avec les moyens que nous avons, nous pouvons déjà faire beaucoup.

En effet, un projet de loi prévu pour le printemps 2026 prévoit d'élargir les compétences des polices municipales pour sanctionner la consommation et détention de stupéfiants, la conduite sans permis, les tags et graffitis, l'occupation de halls d'immeuble. Cela permettra de mettre en place, au niveau municipal, une politique de sanction systématique contre la délinquance.

Nous interpellons et verbaliserons les délinquants autant qu'il le faudra, jusqu'à ce que force revienne à la loi. La police

municipale ne peut pas mettre un délinquant en garde à vue, mais elle peut l'interpeller et le présenter à la police nationale : nous le ferons systématiquement. Tant que l'État ne mettra pas ces individus hors d'état de nuire, la police municipale continuera de les interpeller sans relâche pour protéger Paris.

Enfin, nous proposerons au préfet de police des locaux municipaux lui permettant d'agrandir les locaux de garde à vue de l'État.

Mesure n°4 : Améliorer la réactivité avec l'IA

Le traitement automatisé d'images a été autorisé par dérogation pendant les Jeux Olympiques. Cela a parfaitement fonctionné. Cela doit donc être généralisé.

Les entreprises du secteur de la sécurité utilisent déjà largement l'IA pour assurer la protection de locaux privés, ou pour sécuriser les logements des particuliers. L'utilisation de l'IA pour la sécurité publique devient déjà incontournable. Paris doit être à l'avant-garde, pas à la traîne.

Contrairement à ce que l'on entend parfois, le traitement par IA peut être beaucoup plus respectueux de la vie privée que le système de surveillance par caméras actuellement en vigueur. En effet, aujourd'hui la ville de Paris est couverte par 4 000 caméras dont les images sont visionnées en permanence dans une dizaine de centres de supervision différents. Avec l'IA, personne n'a besoin de visionner les images de surveillance en permanence. Nous pouvons imposer que personne n'ait accès au visionnage et que les images ne soient pas enregistrées, tant qu'il n'y a pas d'infraction commise sur la voie publique.

Les caméras actuelles servent à l'élucidation des crimes

et délits, mais ne les empêchent pas. Grâce à la réactivité que permettra l'IA, nous pourrons parfois les empêcher. Sans nécessité de changer les caméras existantes, nous travaillerons le traitement informatique de l'image pour permettre :

- Détection automatique des agressions, actes de vandalisme, tags, vols de véhicule, pickpockets, manipulation de mortiers d'artifice, vente de stupéfiants, etc.
- Les agents, dans un centre de supervision unique voient l'image si et seulement si l'IA a détecté un problème. Le policier qui reçoit l'image lève le doute.
- Dans le cas d'un danger avéré, la patrouille la plus proche est prévenue automatiquement et l'image lui est envoyée avec un point GPS. Ils interviennent sur le champ : réaction plus rapide.
- L'IA suit l'agresseur s'il prend la fuite. Elle donne son itinéraire aux agents.

Ce système sera bien plus efficace pour garantir la sécurité des Parisiens, tout en étant plus respectueux des libertés publiques que la vidéosurveillance actuelle.

Mesure n°5 : Créer une brigade municipale montée à cheval

Des brigades montées municipales existent dans plusieurs villes de France, notamment à Tours, à Lyon ou au Stade de France (police nationale) lors des matchs importants, et y ont fait leurs preuves. La police montée permet aux policiers de surplomber la foule, d'être vus de loin et d'être très mobiles dans les zones sans voitures. De plus, le délinquant se sent physiquement vulnérable à côté de la masse imposante de plusieurs chevaux.

Cette brigade pourra patrouiller dans les parcs et les zones touristiques. Cette brigade sera notamment déployée en permanence aux bois de Boulogne et de Vincennes, et sur le champ de Mars. Ces trois zones sont depuis trop longtemps en proie à l'insécurité et au désordre, la brigade montée contribuera grandement à y ramener le calme.

Objectif : une quarantaine de chevaux et une soixantaine de cavaliers d'ici la fin du mandat. À titre de comparaison, la police nationale dispose de 18 chevaux à Paris. La police londonienne en a plus de 100.

Impact budgétaire :

- **1M€ d'investissement (achat des chevaux, équipements)**
- **100 k€/an d'entretien**

Mesure n°6 : Créer une brigade canine municipale

Les brigades canines (cynophiles) seront un outil précieux dans la reconquête des zones de non-droit. Le chien a un effet dissuasif important sur les délinquants. En cas de fuite du suspect ou s'il se montre violent, le chien est aussi formé à l'attaque.

Nous viserons un effectif d'une trentaine de chiens d'ici la fin du mandat.

2.2 Reconquérir les quartiers sensibles et les zones de non-droit

Dans chaque quartier sensible ou zone de non-droit identifiée à Paris (colline du crack, Stalingrad, Porte de La Chapelle, Goutte d'Or...) , nous appliquerons la méthode suivante :

1. Déploiement massif de forces de l'ordre.

- Patrouilles 24h/24,
- Présence permanente et dissuasive, notamment avec la brigade canine
- Contrôles de stupéfiants et confiscation des produits

2. Interpellation des fauteurs de troubles pour les présenter à l'officier de police judiciaire le plus proche.

3. Verbalisation de toutes les infractions en utilisant toutes les compétences de la Police municipale, telles qu'elles doivent être élargies par la loi au printemps 2026 : nuisances sonores, consommation d'alcool sur la voie publique, tags, consommation et détention de stupéfiants, harcèlement de rue.

4. Mise en recouvrement systématique de toutes les amendes impayées, avec le Trésor public, et saisie par huissier s'il le faut.

5. Contrôles administratifs des établissements qui causent des nuisances ou accueillent notoirement des activités illicites : contrôles sanitaires, bruit, sécurité incendie, empiétements sur la voie publique, règlements d'urbanisme, etc. Nous utiliserons tous les leviers pour obtenir leur fermeture administrative, dans le cadre de la loi.

Focus sur des points symboliques et stratégiques

- **Le cœur touristique de la capitale :** Champ de Mars, Trocadéro, Montmartre.

Des policiers municipaux y patrouilleront en permanence. Sur le Champ de Mars, un détachement de la brigade montée pourra mieux surveiller la zone, être vu et intervenir très rapidement.

Nous interpellons systématiquement les vendeurs à la sauvette et nous les présenterons, avec leur marchandise, à un officier de police judiciaire, pour les empêcher d'opérer et les décourager.

- **Les gares parisiennes :** gare du Nord, gare de l'Est, gare de Lyon. Nous ne pouvons plus tolérer que les portes d'entrée sur notre ville soient aussi chaotiques.

Une présence policière permanente permettra de rassurer et protéger les voyageurs.

Ceux qui consomment de l'alcool (ivresse sur la voie publique) ou de la drogue, ceux qui s'installent devant les gares (occupation illégale du domaine public), ceux qui importunent les voyageurs (trouble à l'ordre public) seront interpellés et présentés à un officier de police judiciaire.

2.3 Éclairer mieux pour protéger mieux

L'éclairage est lié à la sécurité. Lorsqu'il n'y avait pas d'éclairage dans les rues, l'insécurité était totale. À partir du XVII^e siècle, on crée l'éclairage public à Paris : l'insécurité est réduite drastiquement.

Une étude de 2007, publiée par le département de la justice américain a montré qu'une amélioration de l'éclairage public diminuait la criminalité, la nuit de 21%⁷. Aujourd'hui, l'écologisme dévoyé impose de diminuer l'éclairage public : c'est anxiogène et cela met en danger les Parisiens.

Mesures concrètes

- 1. La Ville Lumière vous protège : déploiement de réverbères intelligents anti-agression**
- 2. Mieux éclairer toute la nuit**

Mesure n°1: La Ville Lumière vous protège : déploiement de réverbères intelligents anti-agression

Nous mettrons en place des réverbères dotés de capteurs pilotés par l'IA capables de réagir aux crimes et délits. Ces technologies de détection d'infraction par IA existent déjà.

L'IA est entraînée des millions de fois pour reconnaître des crimes, délits et agressions (cris de détresse, bris de verre pour cambrioler un appartement ou une voiture, coup de feu...).

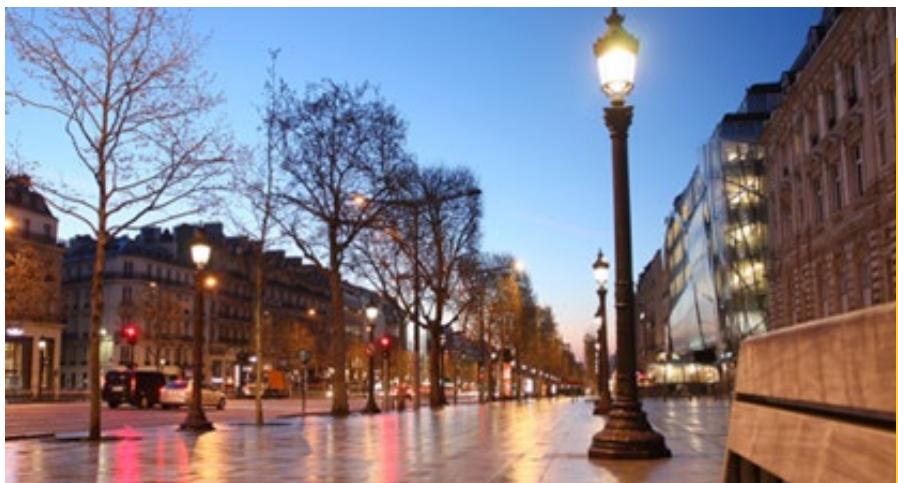
Dès qu'un de ces cas de figure est détecté, l'intensité lumineuse du réverbère le plus proche augmente brutalement en direction de l'agresseur pour lui indiquer qu'il est repéré. Les études montrent que la lumière ou le bruit sont les facteurs qui mettent le plus rapidement en fuite un agresseur.

⁷ Improved Street Lighting and Crime Prevention: A Systematic Review, Farrington et al, (2007)

La patrouille de police municipale la plus proche est alertée et arrive immédiatement.

Les réverbères seront ainsi dotés d'un éclairage LED dont l'intensité lumineuse et la directivité s'adapteront au besoin.

Ces réverbères correspondront en outre à l'esthétique parisienne classique.



Impact budgétaire :

8 000 unités par an et un surcoût de 100% par rapport aux réverbères actuels (esthétique et capteurs), pour un impact budgétaire de 20 M€ par an.

Mesure n°2 : Mieux éclairer, toute la nuit

Au lieu de couper les éclairages à 23 heures ou minuit comme aujourd’hui, nous baisserons progressivement l’intensité tout en maintenant un minimum d’éclairage partout, toute la nuit en veillant à limiter les points lumineux trop proches des fenêtres des riverains.

Nous retrouverons la beauté des points lumineux parisiens, que nous doterons d’un éclairage LED : beaucoup moins consommateur d’énergie, dure beaucoup plus longtemps, avec moins de maintenance, et permet de moduler l’intensité lumineuse, à la demande, pour l’adapter au besoin.

Nous retrouverons l’éclairage nocturne chaleureux, emblématique de Paris, qui reproduit fidèlement l’éclairage des réverbères au sodium traditionnels : une lumière qui met en valeur la pierre et la beauté des façades parisiennes.

Par ailleurs, nous rendrons le droit aux commerces d’éclairer leurs vitrines et leurs enseignes la nuit, car cela contribue à sécuriser les rues la nuit.

2.4 Sécuriser les réseaux de transport en commun

Les transports en commun franciliens sont gérés par la Région via Île-de-France Mobilités. C'est pourquoi, je solliciterai la Région pour proposer l'aide de la Ville pour patrouiller avec la police municipale sur le réseau.

Nous pourrons déployer 500 policiers municipaux sur le réseau de transport en commun parisien, soit une augmentation d'effectifs de 50%.

2.5 Utiliser tous les pouvoirs du maire pour démanteler les centres pour migrants illégaux et faire cesser toute occupation illégale de locaux municipaux

Nous empêcherons toute occupation illégale de gymnase ou autre lieu public par des clandestins. Ces accueils de migrants par la Ville sont de véritables appels d'air à l'immigration pour Paris comme pour le reste de la France. Il s'agit aussi d'une injustice à l'encontre des sans-abris qui dorment dans la rue. Il faut y mettre un terme.

En lien avec la préfecture de police, nous ferons intervenir la police municipale pour mettre fin aux occupations illégales et présenter les contrevenants à un officier de police judiciaire.

Au bois de Boulogne, le centre pour migrants localisé dans une structure provisoire avait été autorisé pour 3 ans et aurait dû être démantelé en 2019. Cela n'a toujours pas été fait. Je ferai cesser cette voie de fait.

De manière générale, Paris compte 99 centres pour migrants, souvent clandestins. Ces structures sont gérées par des associations politisées et généralement financées par le contribuable, via le ministère de l'Intérieur ou la Ville. Je retirerai toute subvention municipale et tout prêt de locaux municipaux à ces associations qui encouragent l'immigration clandestine.

Implantation des 99 centres de migrants recensés à Paris



Source : <https://mafrance.app/lieux>

Impact budgétaire :

**Suppression des programmes municipaux d'accueil des migrants :
22 M€ par an.**

(comptabilisé dans § « autres économies »)

2.6 Utiliser tous les pouvoirs du maire pour limiter l'immigration

Les étrangers sont surreprésentés dans l'insécurité parisienne. À Paris, les étrangers sont impliqués dans⁸ :

- Un cambriolage sur deux,
- Un vol avec violence sur deux,
- 40% des violences sexuelles,
- 41% de la délinquance.

Évidemment, une municipalité ne peut pas octroyer ou refuser de visas : c'est du ressort du ministère de l'Intérieur. Elle ne peut pas non plus réserver les aides sociales ou les logements sociaux aux citoyens français. Mais le maire dispose tout de même de certains pouvoirs lui permettant de limiter l'immigration.

Visas court séjour

Les visas court séjour pour visite familiale sont souvent une porte d'entrée de l'immigration illégale : les migrants arrivent légalement (avec un visa de trois mois) dans l'optique de se maintenir illégalement sur le territoire.

Lorsqu'un étranger fait une demande de visa de ce type, il doit justifier de ses moyens de subsistance, indiquer où il va loger, etc. C'est à la Mairie qu'il revient de vérifier que toutes ces conditions sont remplies et notamment « les conditions normales d'hébergement ». Par exemple, une famille dans un 20m² ne peut pas accueillir convenablement 3 autres personnes. Une mairie complaisante délivrerait quand même l'attestation d'accueil. Nous refuserons.

⁸ Chiffres du ministre de l'Intérieur, L. Nunez

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/la-delinquance-a-paris-reste-structurellement-elevee-malgre-des-chiffres-a-la-baisse-concede-laurent-nunez-20250207>

Pour les moyens de subsistance pendant la durée du séjour, une Mairie complaisante se contenterait d'une déclaration sur l'honneur. Nous exigerons des justificatifs, avis d'imposition, fiches de paye, quittances de loyer, etc.

Nous refuserons tout dossier incomplet, mal rempli, pièces non recevables, etc. Ce n'est pas aux services municipaux de courir après les justificatifs.

Regroupement familial

Le regroupement familial est le deuxième motif d'immigration en France. Lorsqu'un étranger demande un visa au titre du regroupement familial, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (l'OFII) interroge la mairie sur les moyens d'hébergement et de subsistance de l'étranger qui veut faire venir sa famille.

De la même manière, nous serons intransigeants sur les preuves fournies.

3. Une ville admirée

« Paris, capitale mondiale de l'innovation et du raffinement : esthétique classique, fonctionnement high-tech »

“ Il n'est pas possible que Paris, ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir. ”

Victor Hugo

3.1 Politique du beau

3.1.1 Retrouver le mobilier urbain historique

L'âme de Paris repose aussi sur son mobilier urbain unique.

Pourtant les bancs Davioud cèdent la place à des bancs standards. Les réverbères parisiens magnifiques sont remplacés par des modèles que l'on retrouve partout. Les grilles circulaires, en fonte, au pied des arbres ont laissé la place à des modèles carrés en tôle ; les corbeilles de rue qui laissent les ordures visibles à travers un sac plastique transparent. Le fonctionnalisme a remplacé l'esthétique.

Nous allons remplacer les bancs, les réverbères, les corbeilles de rue, les abri-bus et les kiosques à journaux avec des modèles fidèles à l'identité esthétique de Paris.

La seule bonne nouvelle : les nouveaux kiosques et abri-bus n'ont pas coûté d'argent public puisque leur installation et leur entretien sont couverts par un partenariat publicitaire. Les contrats arrivant bientôt à échéance, nous remplacerons alors ce mobilier sans histoire par le mobilier iconique de Paris.



Impact budgétaire :

- *Abri-bus et kiosques à journaux : 0 €. La publicité couvre les frais d'installation et d'entretien. Dans le cadre du renouvellement des contrats (avant la fin de la mandature, nous fixerons un cahier des charges esthétique pour les nouveaux modèles).*
- *Réverbères : 20 M€/an y compris capteurs IA (déjà chiffré § 2.1).*
- *Entrées de métro Guimard : 2 M€/an pour 20 entrées modifiées par an.*
- *Bancs Davioud : 3 M€/an pour 1 000 bancs remplacés par an.*
- *Grilles de pied d'arbres en fonte : 5 M€/an pour 10 000 grilles posées par an.*
- *Corbeilles de rue : 2,5 M€/an pour 5 000 corbeilles remplacées par an.*

Total : 32,5 M€/an

(dont 20M€ déjà chiffrés au § 2.1)

3.1.2 Mettre l'urbanisme au service du beau

L'image de Paris qui fait rêver le monde entier est inséparable des constructions haussmanniennes. Cette harmonie est née de la volonté de créer des habitations qui soient belles et fonctionnelles. Ce qui a fait la beauté de Paris, c'est un cahier des charges précis pour toutes les nouvelles constructions, comme dans tant de villages magnifiques de Normandie ou du Pays basque, qui exigent encore que les nouvelles constructions s'insèrent harmonieusement dans le paysage.

Aujourd'hui le plan local d'urbanisme (PLU) est devenu

bioclimatique (PLUb), il fait la quasi-unanimité contre lui (riverains, entreprises...) par sa complexité et ses exigences absurdes comme l'obligation de mettre des logements dans les immeubles de bureau. Ce nouveau PLU pèse 2,11 Go de téléchargement, 2 075 pages de règlement (en quatre volumes) sans compter les pièces graphiques ni les annexes... et pourtant on laisse construire sans se soucier du style ni de l'harmonie de l'ensemble ce qui devrait être la fonction première d'un PLU.

Nous allons abroger ce PLUb et revenir à des règles simples, lisibles, et précises. Les nouveaux bâtiments devront s'insérer harmonieusement dans le paysage parisien en présentant une façade cohérente avec l'identité du quartier.

3.1.3 Mettre en œuvre un plan de protection du patrimoine religieux parisien

Les églises de Paris constituent le cœur de son patrimoine vivant. Malheureusement, elles subissent, en plus des affres du temps, en plus des actes de vandalisme, le désintérêt des pouvoirs publics.

Les églises construites avant 1905 sont la propriété de la ville qui a la charge de son entretien. Je porterai l'effort d'entretien et de restauration des églises à 300 millions d'euros sur la durée du mandat.

Nous déployerons également davantage de patrouilles pour les protéger contre les actes de vandalisme qui se multiplient.

3.1.4 Paris, capitale du patrimoine vivant et productif

Le chantier de la rénovation de Notre-Dame a mis la lumière

sur les savoir-faire, sur les talents de nos ouvriers et artisans. Il ne faut pas que cet élan retombe. En consacrant 300 millions d'euros de budget de rénovation des églises sur le mandat (cf. ci-dessus) nous créerons des débouchés supplémentaires pour ces emplois. Nous nous inspirerons du modèle de la ville de Florence qui existe sans folklore ni assistanat. Florence s'appuie depuis des décennies sur ses ateliers actifs pour entretenir, mettre en valeur et faire vivre son patrimoine.

Pour réimplanter ces activités de production artisanale à Paris, sans recourir à la subvention, nous allons utiliser le levier de la commande publique. Nous allons passer d'une logique de subventions à une logique de commande publique dans laquelle les artisans locaux seront systématiquement favorisés, cela garantira la qualité et redynamisera l'économie de la ville.

3.1.5 Faire rêver les enfants à Noël

Paris, Ville Lumière, doit inspirer la magie de Noël en décembre. Trop peu de rues sont illuminées et de manière trop sporadique. Paris doit devenir la ville dans laquelle toute la France et le monde entier rêvent de venir passer les fêtes de Noël.

Impact budgétaire :

1 M€/an ce qui correspond au doublement du budget actuel

3.1.6 Prendre soin de notre langue

La langue française est la plus belle du monde. Je n'accepterai pas qu'elle soit abîmée par l'idéologie woke. J'interdirai formellement l'utilisation de l'écriture dite inclusive par les services municipaux dans toute communication écrite.

3.2 Libérer la vie culturelle, festive et sportive

3.2.1 Remettre les bouquinistes en valeur sur la Promenade des gens heureux

Avec la Promenade des gens heureux, nous allons remettre en valeur les bouquinistes. Ils bénéficieront de beaucoup plus de passage et de beaucoup plus de place qu'aujourd'hui dans un cadre totalement rénové.

Ils bénéficieront d'une reconnaissance explicite comme actif culturel parisien.

3.2.2 Protéger nos trésors, sécuriser les abords du Louvre

Le vol des joyaux de la couronne nous a tous alarmés sur l'état de délabrement du musée et ses carences en termes de sécurité. La sécurisation du musée, de ses salles et collections, ne relève pas de la ville de Paris mais de l'État qui en est propriétaire.

En revanche, la ville peut et doit faire plus pour sécuriser l'espace public aux abords du musée. Nous allons renforcer les patrouilles et évacuer ceux qui en squattent les abords en causant un trouble à l'ordre public.

3.2.3 Renouer avec l'esprit de la Fête de la musique

La Fête de la musique permettait à des milliers de musiciens et chanteurs, amateurs ou professionnels, de faire découvrir leur talent aux passants. Petit à petit, les grosses installations avec enceintes puissantes et musique enregistrée ont couvert le bruit des guitares et des saxophones.

Retrouvons l'esprit original de la Fête de la musique en la réservant aux instruments et chanteurs.

3.2.4 Profiter pleinement des terrasses, même en hiver

J'engagerai un bras de fer avec l'Etat pour autoriser à nouveau les terrasses chauffées grâce à des dispositifs électriques, non polluants. La décision d'interdiction des terrasses chauffées fut prise sans fondement écologique. Une fois de plus l'idéologie a injustement privé des millions de personnes d'un plaisir simple tout en faisant perdre aux restaurateurs des millions d'euros de chiffre d'affaires. Tant que l'Etat ne reviendra pas sur cette décision, les fonctionnaires de police municipale feront la grève du zèle et ne verbaliseront pas les terrasses chauffées par des dispositifs électriques.

Les terrasses font partie de l'identité parisienne, de son art de vivre et de sa convivialité. Je veux rendre aux Parisiens ce plaisir simple de profiter des terrasses, y compris l'hiver.

3.2.5 Développer la pratique du sport à Paris

Mesures concrètes

- 1. Utiliser pleinement les équipements sportifs municipaux**
- 2. Installer des terrains de sport sous le métro aérien**

Mesure n°1: Utiliser pleinement les équipements sportifs municipaux

A Paris, les équipements sportifs sont nombreux mais leur utilisation se concentre sur quelques créneaux en fin de journée mais largement sous-utilisés le reste du temps, en particulier la semaine, en journée et pendant les vacances scolaires.

Les stades et les gymnases sont utilisés par les clubs amateurs le soir et le week-end ; par les écoles en journée. Ils sont sous-utilisés pendant les vacances scolaires et le matin.

Je proposerai de nouer des partenariats avec les entreprises pour qu'elles réservent des créneaux non utilisés (tôt le matin, sur la pause déjeuner, le soir et pendant les vacances scolaires) pour en faire profiter leurs salariés : activité régulière ou organisation de tournois inter-entreprises.

Les entreprises paieront ces créneaux pour couvrir le coût lié à ces ouvertures étendues.

Les équipements structurants seront progressivement ouverts de 7 heures à 23 heures, avec une ouverture dominicale généralisée, hors périodes de maintenance. Le sport doit devenir un service public continu, adapté aux rythmes de vie des Parisiens

Mesure n°2 : Installer des terrains de sport sous le métro aérien

Il y a plusieurs kilomètres de métro aérien à Paris. Les espaces sous le métro sont très peu aménagés et sont parfois propices à des installations illégales et activités criminogènes.

La ville de Paris a aménagé quelques terrains de basketball au niveau de Glacière et de Dupleix en accord avec la RATP (propriétaire du foncier et qui a besoin de conserver un accès pour la maintenance du viaduc).

JeproposeraîlalàRATPdegénéraliserce type d'aménagements, en partenariat avec des exploitants privés qui installeront et exploiteront des terrains de football, de basketball, handball, padel, etc.

Cela permettra :

- D'offrir aux Parisiens des infrastructures sportives
- D'occuper cet espace public pour éviter qu'il ne soit squatté
- De générer des recettes d'utilisation de l'espace public

3.2.6 Tout faire pour que le PSG reste à Paris

A cause des postures et de l'indécision de la majorité sortante, le PSG risque de quitter la capitale. Ce serait un déchirement pour tous les Parisiens et même tous les amoureux du club dans toute la France. Le PSG doit rester à Paris.

L'écrasante majorité des grands clubs de football en Europe possèdent leur stade et en font un outil de développement. Il est dans la logique des choses que le PSG possède son stade.

Le Parc des Princes a besoin de travaux, du fait de son âge et pour ses besoins de développement. Pourquoi la ville ferait-elle financer par le contribuable des travaux qui entrent dans la logique de développement d'une entreprise privée ?

D'un point de vue économique et sportif, il serait pertinent de vendre le Parc des Princes au Paris Saint-Germain.

Il est paradoxal de refuser de vendre le Parc au propriétaire du club mais d'offrir au Qatar des conditions fiscales exorbitantes comme l'exonération de plus-value. L'inverse serait préférable. Nous consulterons les Parisiens par référendum sur la vente du Parc.

3.2.7 Sublimer les parcs et jardins

Les plus beaux parcs de la capitale sont gérés par l'Etat (Tuilleries et Luxembourg). Les parcs et jardins municipaux se

sont progressivement dégradés, notamment par idéologie de la « végétalisation » et renoncement à l'art du jardinage.

Je remettrai l'art du jardinage, consistant à sublimer nos parcs et jardins, au cœur du métier et des missions de nos agents municipaux chargés des espaces verts.

3.3 Paris technologique

La technologie sera mise au service de la qualité de vie et du développement économique.

3.3.1 Se doter d'une maquette numérique de Paris : modéliser avant de décider

Si Paris a des allures de chantier permanent c'est notamment parce que, depuis trop longtemps, les décisions sont prises en dépit de tout bon sens.

Une simple décision municipale et c'est parti pour les marteaux-piqueurs, les pelleteuses, les toupies de béton, etc. On détruit tout ce qui a été fait il y a à peine 10 ans... et on refait tout.

Je vous propose un changement de méthode : nous allons nous doter d'une maquette numérique de la ville avec l'ensemble des bâtiments, des rues, trottoirs, réseaux souterrains, mobilier urbain, arbres, nature des sols, revêtements, données de circulation aux heures de pointe, la journée, le week-end, accidentologie, etc.

Nous pouvons ajouter des couches de données économiques, météorologiques et climatiques : l'ensoleillement, le vent, les îlots de chaleur, la qualité de l'air, la pollution, les émissions de CO2, etc.

Ce jumeau numérique de Paris nous permettra d'expérimenter des projets sans dépenser un centime, sans gêner les riverains.

Pour un projet de réaménagement de carrefour nous pourrons évaluer le report de trafic à l'échelle de la ville, l'impact sur les temps de trajet, sur la pollution, sur le bruit, etc.

Nous pouvons faire tourner les scénarios pour avoir un bilan chiffré sur une année complète, sur 10 ans, etc. Nous pouvons faire tourner plusieurs scénarios et les comparer. Et, bien sûr, comparer à la situation initiale pour vérifier que l'on n'aggrave pas plus de problèmes que l'on en résout.

Aujourd'hui, la ville mène ses expérimentations grandeur nature, en temps réel, à grands coups de millions d'euros de travaux. Et si on se rend compte que l'on s'est trompé, on remet les marteaux-piqueurs en marche et on réessaie pour quelques millions de plus. Avec la maquette numérique, quand on se rend compte que l'on s'est trompé, on met un coup de gomme sur un plan et on réessaie gratuitement.

→ **Finies les gabegie des travaux sans fin avec des résultats jamais à la hauteur. Soyons enfin pragmatiques, méthodiques, efficaces.**

Les « digital twins » (jumeaux numériques ou répliques numériques) sont utilisés par de nombreuses grandes entreprises pour gérer leur patrimoine immobilier, industriel, leurs infrastructures.

Des villes comme Helsinki, Singapour ou Londres se sont dotées ou sont en train de se doter de ces outils.

Nous passerons un contrat (après mise en concurrence) avec une entreprise d'ingénierie qui construira le modèle sur la base des archives, plans et données de la ville, selon le cahier des

charges que nous lui aurons défini. Elle se chargera également de la maintenance et des mises à jour du modèle.

Impact budgétaire :

Investissement initial : 2M€

Coût de maintenance : compensé par la réduction des frais d'étude.

L'investissement est rentabilisé à moyen terme par la réduction des reprises après travaux.

3.3.2 Installer des feux tricolores adaptatifs pilotés par l'IA

Cf. § Une ville où l'on peut circuler

3.3.3 Installer des réverbères intelligents, anti-agression

Cf. § la Ville lumière vous protège

3.3.4 Favoriser la souveraineté technologique et protéger les données

L'Europe est devenue une colonie numérique des États-Unis et de la Chine. J'utiliserai les leviers de la commande publique pour favoriser les entreprises françaises du numérique.

Vos données seront hébergées sur des serveurs physiquement localisés en France et répondant aux normes françaises de sécurité numérique les plus élevées (SecNumCould), à l'abri des lois extraterritoriales étrangères.

Mesures concrètes

- 1. Utiliser la commande publique pour favoriser le développement des entreprises françaises du numérique**
- 2. Stocker les données des Parisiens sur des serveurs français, sécurisés**

Mesure n°1: Utiliser la commande publique pour favoriser le développement des entreprises françaises du numérique

Pour le développement de nouveaux outils numériques commandés par la mairie, nous ferons appel à des entreprises françaises :

- Applications de demandes de places en crèche et de logement social,
- Détection de crimes et délits par intelligence artificielle
- Localisation de places libres pour le stationnement en voirie,
- Maquette numérique de la ville.

La meilleure manière de soutenir nos entreprises, c'est de les faire travailler, pas de leur donner des subventions.

Les subventions aux entreprises sont ruineuses pour les finances publiques et souvent inefficaces pour le développement économique car elles sont saupoudrées sans distinction et sans obligation de résultat.

À l'inverse, la commande publique, en mettant les entreprises en compétition, les incite à être meilleures et elle instaure une sélection par l'excellence : l'argent public, au lieu d'être saupoudré, est réservé aux plus compétitives qui apportent un service concret aux collectivités.

Réserver la commande publique aux entreprises françaises leur donnera tout ce dont elles ont besoin pour grandir : la garantie d'un certain niveau d'activité qui leur permet d'investir, d'embaucher, de se développer, de se perfectionner...

Mesure n°2 : Stocker les données des Parisiens sur des serveurs français, sécurisés.

Les données des administrations sont une ressource hautement stratégique qui est la cible des services d'intelligence économique de puissances étrangères.

Aujourd'hui, 92% des données européennes sont stockées aux États-Unis. Or, si la sécurité nationale américaine l'exige, le Département d'État ou le Département de la Justice peuvent accéder aux données hébergées sur leurs serveurs.

Il est tellement plus simple pour les entreprises de faire appel aux fournisseurs américains qui dominent le marché : c'est moins cher et plus rapide. Mais si les pouvoirs publics ne montrent pas la voie, s'ils n'initient pas le mouvement, jamais nos entreprises françaises n'auront l'impulsion dont elles ont besoin pour décoller. La Mairie de Paris est un client de poids qui peut aider nos entreprises à se développer.

Pour protéger les données des Parisiens, pour les mettre à l'abri des lois étrangères, notamment les lois extraterritoriales, je transférerai l'hébergement des données municipales vers des serveurs situés en France, appartenant à des entreprises

françaises et respectant la norme de sécurité numérique française SecNumCloud qui est une des plus exigeantes du monde.

3.3.5 Faire de Paris une ville pionnière du bitcoin

La Ville de Paris autorisera le paiement du stationnement en bitcoin (BTC). Le BTC est accessible à tous. Il est un véritable or numérique et une valeur d'avenir, l'un des placements les plus rentables de ces vingt dernières années.

Des solutions de paiement BTC reposant sur le Lightning Network, telles que des applications mobiles ou des portefeuilles compatibles Lightning, permettent déjà d'effectuer des paiements en BTC de manière quasi instantanée, avec des frais très faibles, dans le cadre réglementaire européen.

Paris, Ville Lumière, doit montrer la voie en matière de modernité.

Impact budgétaire :

300 k€/an de recettes en moins (0,1% des paiements de stationnement payés en bitcoin).

La valorisation des bitcoins amortira rapidement ce manque à gagner initial.

4. Une ville prospère

« Paris vous doit tout - nous vous rendons votre argent »

Depuis plus de 20 ans, la municipalité considère le porte-monnaie des Parisiens comme sa variable d'ajustement budgétaire. Elle finance ses folies et ses gabegie en vous ponctionnant toujours plus. Cette folie taxatrice ne connaît aucune limite, seul votre vote pourra l'arrêter. Vous payez le plus cher au monde pour vivre à Paris, vous méritez le meilleur retour sur investissement.

Comment une ville aussi riche peut-elle être au bord de la faillite ?

Il y a des milliers de communes rurales qui, avec très peu de ressources, réussissent à équilibrer leurs comptes, à n'avoir aucune dette, tout en faisant fonctionner une école et en entretenant leurs routes et leur patrimoine convenablement.

Paris avec ses 2 millions de contribuables et ses 40 millions de touristes n'y arrive pas. C'est une honte ! Nous allons y mettre bon ordre. Paris ne doit plus être un boulet financier pour le pays, elle doit être une locomotive.

4.1 Dépenser moins pour une ville plus heureuse

4.1.1 Réduire les subventions aux associations

En 2024, la Ville de Paris a versé 310 M€ de subventions à diverses associations sportives, culturelles, humanitaires, etc.

Évidemment, nous maintiendrons intégralement les subventions aux associations comme les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, les associations d'aide aux personnes handicapées, d'activités artistiques ou sportives pour les enfants, les subventions aux crèches associatives.

Mais nous supprimerons des subventions aux associations qui n'ont plus lieu d'être.

Mesures concrètes

Ne plus verser de subventions aux associations :

- ***Politisées et militantes***
- ***Qui ne relèvent pas d'une action d'intérêt municipal (aide au développement, etc.)***

Selon la méthode du faisceau d'indices du Conseil d'État, nous considérerons comme politisées les associations qui :

- Favorisent la clandestinité,
- Entravent l'action publique en attaquant la puissance publique et en déposant des recours réguliers contre les administrations (État, municipalité, etc.),
- Prennent position lors des scrutins, appellent à voter pour certains candidats ou à faire barrage contre d'autres.

Nous avons examiné les 2 830 lignes du tableau de subventions votées en Conseil de Paris en 2025 (pour des montants allant de 15 millions d'euros pour la plus grosse subvention à 300 euros pour la plus faible) afin de les passer au crible.

Il en ressort une réduction de plus de 100 millions d'euros par an des subventions aux associations.

Impact budgétaire :

100 M€ de dépenses en moins par an

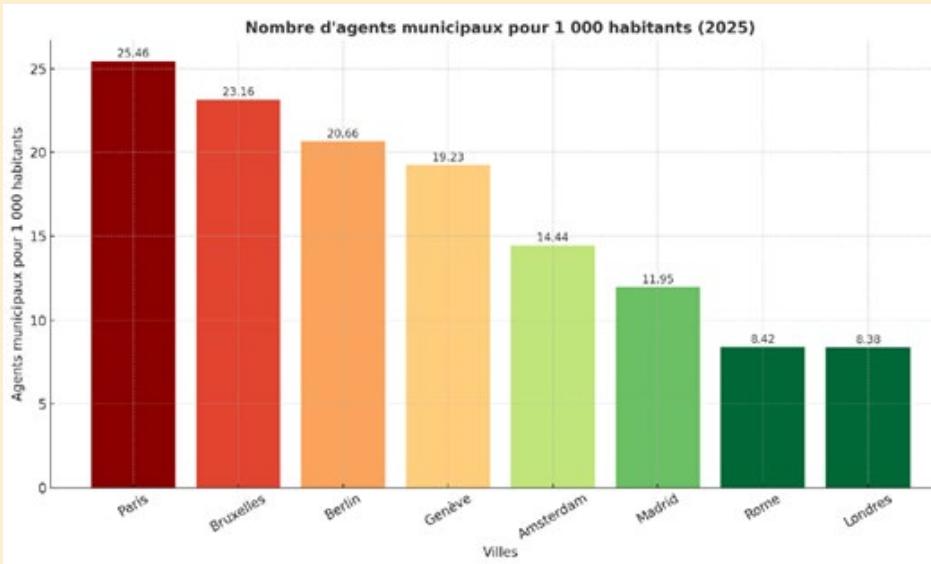
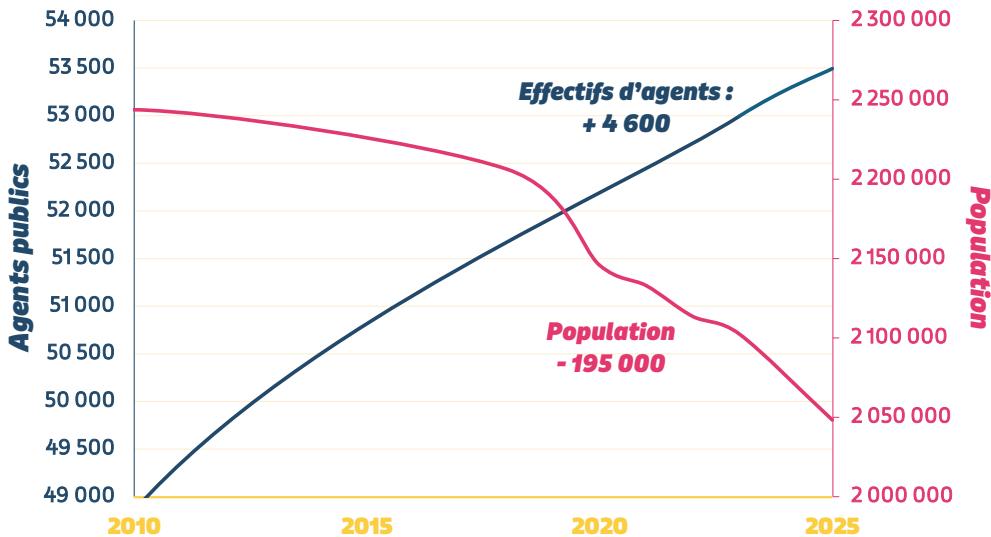
Par ailleurs, nous assurerons une évaluation et un suivi rigoureux des subventions accordées par la mairie.

Aujourd'hui seul le conseiller de Paris qui porte la demande de subvention à une association a accès au dossier d'évaluation. Les autres votent à l'aveugle. Nous mettrons toutes les informations à la disposition de l'ensemble des conseillers de Paris. Nous garantirons la transparence sur l'argent public.

4.1.2 Diviser par deux le nombre de fonctionnaires en dix ans

La ville de Paris compte 54 794 agents rémunérés en 2025 dont 5 000 contractuels en CDD soit 26 agents pour 1 000 habitants. Un ratio qui n'est atteint dans aucune autre grande ville française (même en tenant compte de son statut département) ni aucune autre capitale européenne.

Les effectifs de la mairie grossissent chaque année alors que la population diminue : à mesure que Paris se vide de ses habitants, les bureaux de la mairie se remplissent de fonctionnaires.



Il faut réduire drastiquement les effectifs !

Mesures concrètes

- 1. Non-replacement des départs**
- 2. Privatisation des services de propreté**
- 3. Mobilité interne**
- 4. Plan de départs volontaires**
- 5. Rationaliser le temps de travail à la mairie de Paris**

Mesure n°1: Non-replacement des départs

Taux de rotation actuel : 3500 sorties par an

- 1200 départs à la retraite par an
- 400 démissions
- 1900 fins de contrat

En considérant que plus de la moitié des départs ne sera pas remplacée, nous retenons 2000 suppressions de poste par an du fait du non-replacement des départs en début de mandat et, avec une dégressivité au fil du temps, 15 000 départs non remplacés en fin de mandat soit une moyenne de 1500 par an.

Masse salariale globale de la ville = 2,9Md€ pour 55 000 agents soit 53 k€ de coût moyen par agent.

2000 postes supprimés par an génèrent donc une économie de 106 M€/an.

Mesure n°2 : Privatisation des services de ramassage des ordures ménagères

- I Cf. § Une ville propre

Mesure n°3 : Mobilité interne

- Parmi les services dans lesquels nous supprimerons des postes, certains fonctionnaires pourront être réaffectés à un poste équivalent dans un autre service où nous avons besoin de remplacer des départs.

Nous proposerons aussi d'accompagner les fonctionnaires qui le souhaitent dans un projet de reconversion vers des services que nous aurons besoin de renforcer : principalement la sécurité (police municipale) et la petite enfance.

- Les fonctionnaires se verront proposer des formations adéquates pour acquérir les compétences et les qualifications requises pour ces postes.

Mesure n°4 : Plan de départs volontaires

- Une collectivité locale peut mettre en place un plan de départs volontaires à condition que :

- le service soit concerné par un plan de restructuration,
- une délibération ait prévu une indemnité de départs volontaires.

Le décret (2008-368) fixe le montant de cette indemnité pour la fonction publique d'État. Nous reprendrons ce barème :

Indemnité = Nombre d'années d'ancienneté × salaire mensuel

→ **12 années d'ancienneté = 1 an de salaire**
(plafonné à 2 ans)

Un fonctionnaire payé 2 500 euros nets par mois avec 10 ans d'ancienneté, partirait donc avec un chèque de 25 000 euros.

Beaucoup de fonctionnaires sont attachés à leur mission de service public et souhaiteront poursuivre leur carrière à la mairie. D'autres, au contraire, verront dans ce plan de départs volontaires une opportunité : toucher un pécule permettant de financer un nouveau projet personnel ou professionnel.

Nous retenons, de façon prudente, l'hypothèse de moins de 2% du personnel qui serait intéressé par ce plan de départ, soit 1000 départs par an.

1 000 départs par an avec 12 mois d'indemnités à verser en moyenne.

53 M€ d'indemnités à verser - 53 M€ de masse salariale économisée

→ **0€ d'économie année N**

→ **53 M€ d'économie en année N+1, etc.**

Mesure n°5 : Rationaliser le temps de travail à la mairie de Paris

Les agents de la ville de Paris disposent, pour la plupart, de 25 jours de congés + 25 jours de RTT. 50 jours d'absence par an, c'est ingérable pour la vie d'un service et source de dysfonctionnements.

Tous les futurs contrats seront signés à 25 jours de congés + 8 jours de RTT ce qui placera les agents de la ville dans la moyenne nationale : 33 jours par an.

Synthèse au bout de 10 ans

Nombre total d'agents publics en 2025	55 000
Non remplacement d'un départ sur deux	- 15 000
Privatisations	- 6 000
Plan de départ	- 10 000
Recrutements police et crèches	+ 4 000
Nombre total d'agents publics en 2036	28 000
Évolution sur 10 ans	- 27 000 -49%

Impact sur les frais liés au nombre d'agents

Un certain nombre de frais peuvent être considérés comme directement proportionnels au nombre d'agents. Il s'agit des frais d'informatique et télécommunications (32M€/an), d'habillements des agents (10M€/an), factures, consommables et charges diverses liées aux locaux administratifs (82M€/an) qui s'élèvent donc au total à 127 M€/an.

Ces frais se réduisent donc au prorata de la réduction de masse salariale de la ville, soit 38% en fin de mandat : **48M€/an**.

Bénéfice pour les Parisiens

Trop de fonctionnaires, cela crée toujours plus de bureaucratie. Revenir à des effectifs normaux est aussi une condition de simplification des démarches : quand on n'a plus une armée d'agents pour traiter les dossiers, on simplifie les procédures.

Les économies permettront de financer des baisses d'impôts et de prélèvements, pour améliorer le pouvoir d'achat des Parisiens.

4.1.3 Récupérer 13 millions d'euros par an de fraude au RSA

Paris, étant aussi un département, a la charge de verser le RSA aux bénéficiaires parisiens. À ce titre, Paris a reçu une dotation de l'État de 267 M€ en 2025.

Paris a versé 421M€ de RSA aux bénéficiaires auxquels s'ajoutent 40 M€ de dépenses pour l'accompagnement des bénéficiaires.

Tout bénéficiaire du RSA a « droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique » (article L.262-27). En retour, chaque allocataire est « tenu de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » (article L. 262-29).

Or, depuis le 1er janvier 2025, tous les bénéficiaires du RSA sont inscrits d'office à France Travail. De quoi économiser une grande partie des 40M€ de budget d'accompagnement. Nous allons garder 20% de ce montant (8M€, soit 150 personnes à temps plein) et nous allons contrôler de près les bénéficiaires.

Le département du Finistère (socialiste) a mis en place un système de contrôles massifs : 20% des allocataires contrôlés chaque année.

De plus, comme l'a fait le département de l'Ain, nous pouvons mettre en place la « suspension remobilisation » :

- Dès le premier manquement aux obligations de l'allocataire, 80% du montant est suspendu.
- En cas de récidive, quatre mois de suspension de versement.

Paris n'a récupéré que 8M€ suite à des versements indus en 2025 soit moins de 2% des montants versés. Le département de l'Ain, au bout de 10 ans de cette politique, récupère encore 3% des montants versés en 2024. On peut donc estimer qu'à Paris, après des années de laxisme, on récupérera 5% des montants versés : **soit 13M€ supplémentaires**.

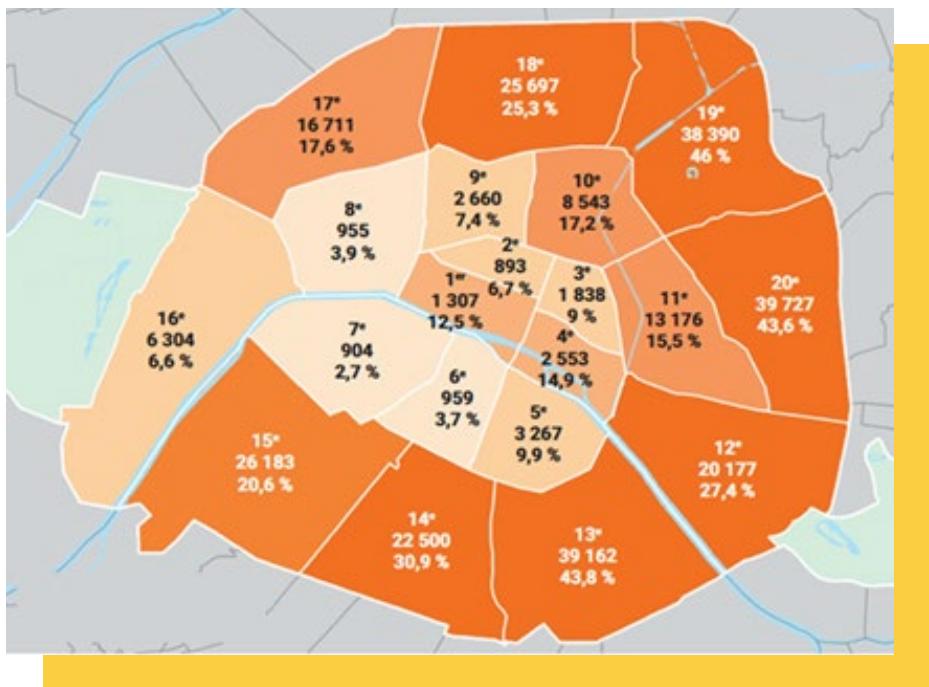
Bilan : 32 M€/an d'économie sur l'accompagnement des bénéficiaires (déjà compté dans réduction des effectifs) + 13 M€/an récupérés suite aux contrôles = 45 M€

4.1.4 Moratoire sur la construction de logements sociaux

La loi SRU est entrée en vigueur en 2001. Elle prévoit un taux de logement social de 20% ou 25% par ville. Pour Paris, c'est 25%.

En 2001, Paris était à 13% de logements sociaux. Ce chiffre ne cesse d'augmenter et devrait atteindre les fameux 25% en 2026. La ville de Paris s'est lancée dans une course effrénée au logement social et vise 30% de logement social + 10% de logements aidés.

Il y a de fortes disparités par arrondissement, mais l'objectif de la loi SRU ne s'évalue qu'au niveau de la Ville tout entière.



Mesures concrètes

1. Moratoire sur la construction de logement social
2. Stopper les financements de ZAC et écoquartiers

Mesure n°1: Moratoire sur la construction de logement social

Nous ne construirons plus un seul logement social pendant toute la durée du mandat.

Impact budgétaire :

Acquisitions foncières dédiées au logement social: 200 M€/an

Autres acquisitions foncières : 73 M€/an

Économies directes sur le logement social : 273 M€/an

Mesure n°2 : Stopper les financements de ZAC et écoquartiers

Les zones d'aménagement concerté ne sont pas des logements sociaux, bien qu'ils en contiennent souvent beaucoup, mais des quartiers censés être plus écologiques, solidaires, inclusifs, etc... Ils sont souvent laids esthétiquement et se vendent assez mal : ils profitent surtout aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de BTP. La Ville de Paris a consacré 109 M€ pour financer ces opérations en 2025.



ZAC rive gauche



ZAC Pajol - Paris 18^e



ZAC Beaujon - Paris 8^e

Impact budgétaire :

129 M€/an d'économie.

4.1.5 Baisser le train de vie des élus

Mesures concrètes

- 1. Supprimer les frais de représentation des élus et les jetons de présence**
- 2. Réduire le nombre d'adjoints à 10**
- 3. Diviser par deux le nombre de conseillers de Paris**
- 4. Diviser par deux le nombre de voitures de fonction**
- 5. Diviser par cinq le nombre de collaborateurs au cabinet du maire de Paris**

Mesure n°1 : Supprimer les frais de représentation des élus et les jetons de présence

- Les élus disposent déjà de revenus confortables, il n'est pas nécessaire d'y ajouter :
 - Des frais de représentation (près de 1000 euros par mois, nets d'impôts) qui ont déjà donné lieu à beaucoup trop d'abus.
 - Des jetons de présence : être présent aux assemblées générales des sociétés publiques dans lesquelles les élus

sont nommés est un devoir qui n'a pas à faire l'objet d'une rétribution supplémentaire.

Nous les supprimerons.

Mesure n°2 : Réduire le nombre d'adjoints à 10

Lors du dernier mandat d'Anne Hidalgo, la ville a compté jusqu'à 37 adjoints : « adjoint à la Seine », « adjoint à l'alimentation durable aux circuits courts et à l'agriculture », « adjoint à la Ville du quart d'heure ».

Je proposerai une organisation resserrée autour de 10 adjoints :

- Premier adjoint
- Adjoint en charge de la famille et de la jeunesse
- Adjoint en charge de la voirie et des services techniques
- Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'esthétique
- Adjoint en charge de la culture et du patrimoine
- Adjoint en charge du logement
- Adjoint en charge de l'environnement et de la propreté
- Adjoint en charge des questions économiques
- Adjoint en charge du tourisme
- Adjoint en charge des ressources humaines et de l'administration

Mesure n°3 : Diviser par deux le nombre de conseillers de Paris

Le Conseil de Paris compte 163 conseillers. À titre de comparaison, le Sénat américain compte 100 membres pour un pays de 350 millions d'habitants. La représentativité des différents courants politiques peut parfaitement être assurée

avec deux fois moins d'élus : 81 membres. Nous pousserons pour inscrire cette réduction du nombre d'élus dans la loi.

Mesure n°4 : Diviser par cinq le nombre de voitures de fonction

La politique anti-voitures menée par la majorité sortante s'est étonnamment accompagnée d'une inflation du nombre de voitures de fonction. La mairie de Paris utilise près de 2 500 véhicules dont 500 véhicules de fonction pour les maires d'arrondissement, adjoints, directeurs et sous-directeurs. Nous ramènerons ce nombre à 100.

Mesure n°5 : Diviser par cinq le nombre de collaborateurs au cabinet du maire de Paris

Le cabinet d'Anne Hidalgo compte 145 collaborateurs. Ceux des maires d'arrondissement : 208 !

Nous limiterons le cabinet du maire à 30 collaborateurs et celui des maires d'arrondissement à 5 collaborateurs chacun.

Impact budgétaire :

- *Frais de représentation et jetons de présence : 250 k€/an*
- *Réduire le nombre d'adjoints à 10 : 500 k€/an*
- *Diviser par deux le nombre de conseillers de Paris : 4 M€/an (non comptabilisé sur ce mandat)*
- *Diviser par cinq le nombre de voitures de fonction : 3 M€/an*
- *Diviser par cinq le nombre de collaborateurs au cabinet du maire de Paris et des adjoints : 14 M€*

Total : 18 M€/an d'économie

4.1.6 Autres économies

Nous allons supprimer des programmes municipaux inutiles comme la baignade dans la Seine (47 millions d'euros sur le mandat) ou le fonds agriculture urbaine (18 millions d'euros sur le mandat).

Nous supprimerons également les programmes qui prétendent aider les Parisiens en leur versant des aides financées avec leur propre argent. Ce sont des sources de gaspillage puisqu'en comptant les frais de fonctionnement, l'argent qui est pris d'une main (avec les impôts) n'est jamais totalement rendu de l'autre (avec les aides). Par exemple : les aides à l'achat de véhicules propres (17 millions d'euros sur le mandat), les aides aux commerces d'alimentation durable (24 millions d'euros sur le mandat), les aides au verdissement (23 millions d'euros sur le mandat).

Impact budgétaire :

Total : 125 M€/an d'économie

4.1.7 Diviser la dette par deux

La dette de la ville de Paris a été multipliée par quinze en 25 ans. Nous allons la diviser par deux en 10 ans.

10 milliards de dettes, ce n'est pas juste un scandale en soi, c'est aussi un boulet financier quotidien. La dette coûte énormément aux Parisiens.

La charge de la dette se compose de 308 M€ de remboursements d'emprunt et 225 M€ de frais financiers, soit 533 M€ en 2025. Avec 1Md€ par an de déficit, la dette se creuse 3 fois plus vite qu'elle ne se rembourse.

En remboursant la dette, nous retrouverons à terme 500 M€/an de marge de manœuvre budgétaire. De quoi financer des projets utiles aux Parisiens et baisser leurs impôts.

Nous vendrons des locaux municipaux dont la ville ne sait plus que faire et qu'elle entretient mal, conséquence d'une suradministration et d'une propension à vouloir s'occuper de tout : bureaux pour loger 55 000 fonctionnaires, locaux commerciaux achetés pour jouer les entrepreneurs, bâtiments techniques désaffectés, logements sociaux et logements tout court par centaines de milliers, y compris loin de Paris, foncier non bâti en banlieue, équipements qui tombent en ruines, etc.

En vendant ces bâtiments :

- nous rationaliserons les dépenses d'entretien,
- nous réduirons la dette, ce qui redonnera du budget (moins de remboursement d'emprunt et d'intérêts) pour embellir la ville et baisser les impôts,
- nous offrirons aux investisseurs, à des créateurs d'emplois, des possibilités de s'implanter ou de se développer à Paris : nous redynamiserons l'économie et l'emploi non subventionné.

Mesures concrètes

- 1. Vendre des bâtiments municipaux**
- 2. Vendre des logements sociaux et mettre en œuvre un plan d'accession à la propriété**
- 3. Vendre les autres logements et commerces municipaux**

La municipalité possède 5 millions de mètres carrés d'immobilier dont 3,2 millions de mètres carrés de bâtiments publics (le reste étant des bâtiments loués à des particuliers, principalement des logements sociaux, à des entreprises, les locaux commerciaux, ou à des associations).

Mesure n°1 : Vente des bâtiments municipaux

- **Bâtiments administratifs** en lien avec le recentrage de la ville sur ses missions essentielles et donc de réductions d'effectifs.
- **Bâtiments techniques devenus obsolètes**, notamment situés à Paris ou loin de Paris, héritage des besoins d'une autre époque pour la gestion des eaux usées et l'alimentation en eau de Paris.
- **Foncier non bâti**, notamment 880 ha dans la Plaine d'Achères dont plus de 500 ha sur la commune de Saint-Germain en Laye.
- **Bâtiments administratifs et logements situés hors de Paris**, héritage de l'ancien département de la Seine.

- **Bâtiments techniques** en lien avec les privatisations (ramassage des ordures ménagères)

Cartographie des propriétés parisiennes en Ile-de-France en 2012 (conseil de Paris)



- Nous mettrons en place une commission transparente avec des élus de l'opposition pour obtenir les meilleurs prix des bâtiments vendus. Ces cessions seront faites au mieux offrant, les adjudications seront publiques, si leurs revenus sont devenus très important.

Impact budgétaire :

L'estimation du foncier bâti et non bâti décrit ci-dessus que nous pourrions vendre sur le mandat s'élève à plus de 5 milliards d'euros.

2 Md€ de recettes non fiscales sur le mandat

Baisse du budget d'entretien : 5 M€/an de dépenses en moins

Mesure n°2 : Vendre des logements sociaux et mettre en œuvre un plan d'accès à la propriété

Paris compte 25% de logements sociaux soit environ 270 000 logements. La municipalité en possède la plupart (128 000 en totalité via Paris Habitat et encore 95 000 via deux autres organismes dont elle est actionnaire majoritaire).

La municipalité a acheté énormément d'immobilier pour faire autant de logements sociaux, ce qui a creusé une grande partie de la dette.

Le projet de la municipalité actuelle est de continuer dans sa course à l'achat de logements, peut-être jusqu'à ce que tout Paris lui appartienne... La municipalité n'a pas vocation à devenir le logeur de tous ses administrés.

La majorité actuelle a même développé une forme d'addiction à l'achat immobilier car, avec son système de loyers capitalisés (baux emphytéotiques), elle utilise ces acquisitions pour renflouer ses caisses en demandant aux bailleurs sociaux qu'elle contrôle des décennies de loyers en avance.

Pour sortir de cette spirale de l'endettement, nous vendrons une partie de ces logements, en priorité à ses occupants, dans le cadre d'un grand plan d'accès à la propriété. Je veux une ville avec beaucoup plus de propriétaires. Les occupants seront prioritaires pour acheter leur logement et ils bénéficieront d'une exonération de frais de notaire pour cela. (cf. § plan d'accession à la propriété).

Il s'est vendu 12 000 logements sociaux à des ménages en 2023 en France, grâce à la loi ELAN qui a favorisé les ventes en élargissant, pour les bailleurs sociaux, les possibilités de vendre. Nous en vendrons 4 000 par an à Paris.

Nous resterons, au bout de 10 ans, à plus de 20% de logements sociaux à l'échelle de la ville soit bien au-dessus de la moyenne nationale.



Chaque point bleu représente un immeuble avec logements sociaux. Ici dans une partie du 4^e arrondissement, un des plus chers de Paris.

Impact budgétaire :

Produits des ventes

40 000 logements à 40m² de moyenne à 7 000 €/m² de moyenne

= 11 Md€ de recettes non fiscales sur 10 ans

(8Md€ sur le mandat)

Prélèvement au titre de la loi SRU

Taux de logement social inférieur à l'objectif : 30 M€/an au bout de 10 ans pour un taux de logement social de 21%⁹.

Mesure n°3 : Vendre les autres logements et commerces municipaux

En 2025, la Ville a créé une société d'économie mixte (SEM) « logements abordables » pour acheter des logements et les louer 25% en dessous du prix du marché. Une sorte de logement semi-social. La Ville vise 10% de « logements abordables » soit 30 000 logements dans cette foncière au rythme de 350 acquisitions par an. 50 M€ ont été dépensés pour cela en 2025.

Ces logements seront également mis en vente dans le cadre du plan d'accession à la propriété avec exonération de frais de notaire pour les primo-accédants.

⁹ https://www.senat.fr/rap/r20-439/r20-439_mono.html

Impact budgétaire :

- **50 M€ de recettes non fiscales (vente)**
- **71 M€/an d'économie (budget d'investissement 2025)**

La société d'économie mixte Paris commerce détient environ 150 locaux commerciaux. Elle achète des locaux pour y installer des commerces durables, équitables, solidaires, etc. Cette société a enregistré une perte de 440k€ en 2024. Ses actifs s'élèvent à 73M€.

Il n'y a aucun intérêt, pour la Ville, à posséder des commerces, a fortiori non rentables. La municipalité doit cesser de jouer les entrepreneurs avec l'argent des Parisiens, elle doit au contraire se recentrer sur ses véritables missions.

Produits de la vente : 70M€

Impact budgétaire :

- **70 M€ de recettes non fiscales**
- **16 M€/an d'économie (budget d'investissement 2025)**

Bénéfice du désendettement pour les Parisiens

- Avec ces rentrées d'argent, nous allons pouvoir diviser le poids de la dette par deux et économiser, en fin de mandat, plus de 350 M€ sur le mandat au titre des remboursements et intérêts d'emprunt.
- Au lieu d'utiliser votre argent pour rembourser des intérêts, nous allons embellir Paris, la rendre plus sûre, la doter d'équipements technologiques dernier cri et baisser vos impôts.

4.2 Pour taxer moins et pour que les Parisiens gagnent plus

4.2.1 Diviser par deux la taxe foncière

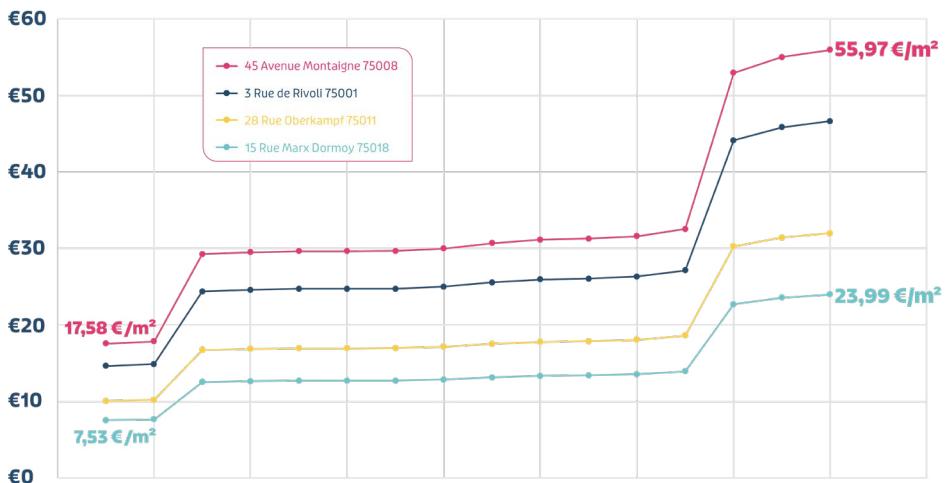
Ramener la taxe foncière de 20,5% à 10%

Le taux municipal de la taxe foncière est monté de 8,4% à 13,5% en 2012 ; puis de 13,5% à 20,5% en 2023. Soit une augmentation de 145% en 12 ans. Mais le prix réellement payé a augmenté encore plus que cela : le prix augmente également avec la valeur cadastrale fixée par l'Etat (DGFIP).

Pour illustrer cette explosion fiscale, prenons 4 adresses représentatives de la diversité des logements parisiens. Nous pouvons retracer, toutes choses égales, par ailleurs l'évolution des prix.

La taxe foncière rue Max Dormoy est aujourd'hui plus chère qu'elle ne l'était sur l'avenue Montaigne 15 ans plus tôt !

ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE EN €/m²



**Nous allons diviser par deux
le taux de la taxe foncière dès 2026.**

**Pour les adresses ci-dessus,
voilà l'économie que feront les propriétaires :**

Adresse	Surface (m ²)	Taxe foncière 2025	Economie
45 avenue Montaigne, 75008	50	€2 798	€1 365
28 rue Oberkampf, 75011	50	€1 759	€858
15 rue Marx Dormoy, 75018	50	€1 199	€585

Impact budgétaire : 950 M€/an de baisse d'impôt

4.2.2 Rendre aux Parisiens le trop-perçu de taxe foncière

On vous a pris votre argent pour financer des gabegies, nous allons mettre fin à ces gabegies, désengager la ville de plusieurs catastrophes financières. Avec l'argent récupéré, nous vous redonnerons ce que la municipalité précédente vous a pris quand elle a augmenté la taxe foncière de 60%. Cette hausse était injustifiée et injuste. Cet argent n'aurait jamais dû vous être pris, nous allons vous le rendre.

Non seulement la taxe foncière sera divisée par deux dès le premier budget, mais vous recevrez un chèque correspondant à la hausse injustifiée que vous avez subie l'année précédente.

Si vous êtes propriétaire occupant, vous recevrez :

Adresse	Surface (m ²)	Taxe foncière payée en 2025	Vous recevrez un chèque de
45 avenue Montaigne, 75008	50	€2 798	€956
28 rue Oberkampf, 75011	50	€1 759	€601
15 rue Marx Dormoy, 75018	50	€1 199	€410

Impact budgétaire : 250 M€

4.2.3 Diviser par deux la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de balayage

La taxe de balayage et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont payées par tous les Parisiens propriétaires ou locataires (ces taxes sont dues par le locataire, mais initialement payées par le propriétaire qui les répercute dans les charges¹⁰⁾). La somme de ces deux taxes s'élève à plus de 500 euros par logement (dépendant de la valeur cadastrale, de la surface et de la largeur de façade de l'immeuble).

Avec toutes les économies réalisées, notamment la privatisation du ramassage des ordures ménagères, nous allons progressivement diviser cette taxe par deux. Les baisses de dépenses améliorent votre pouvoir d'achat.

Adresse	Surface (m ²)	Taxe ordures ménagères 2025	Taxe de balayage 2025	Economie
45 avenue Montaigne, 75008	50	€700	€90	€395
28 rue Oberkampf, 75011	50	€440	€90	€265
15 rue Marx Dormoy, 75018	50	€300	€90	€195

Impact budgétaire :

337 M€ d'impôts en moins chaque année

¹⁰ <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F947>

4.2.4 Baisser les frais de notaire

La ville de Paris ponctionne 6,3% du montant de toutes les ventes d'appartements de la ville, c'est ce que l'on appelle généralement les « frais de notaire » et qui s'appelle en langage administratif : droits de mutation à titre onéreux (DMTO).

En 2025, cela a rapporté 1,5 Md€ à la ville soit 250 M€ de moins qu'en 2022. La politique municipale, hausse de la taxe foncière et encadrement des loyers, a faussé le marché de l'immobilier et fait chuter le volume de transactions immobilières, générant un manque à gagner de 250M€ pour la ville.

En divisant par deux la taxe foncière et en supprimant l'encadrement des loyers, nous allons progressivement revenir à un volume de transactions normales et générer des rentrées fiscales supplémentaires à taux constant.

Ensuite, dans le but de faciliter l'accès à la propriété et de favoriser l'investissement dans l'immobilier de manière générale, nous baisserons aussi cet impôt de 10%.

Impact budgétaire :

+ 250 M€ de rentrée fiscale supplémentaire à taux constant

150 M€ d'impôts en moins à partir de l'année 2032

4.2.5 Baisser les tarifs de stationnement en voirie et étendre le stationnement résident à tout l'arrondissement

Cf. § stationnement

4.3 Libérer les entrepreneurs pour qu'ils créent et fassent de Paris une ville prospère

Mesure n°1: Abroger le PLU_b et diviser les durées d'instruction des permis de construire par trois

► Le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLU_b) impose le principe du « pastillage ». Les immeubles pastillés ont l'obligation, en cas de travaux, d'affecter une partie de leur surface à des logements sociaux ou abordables, y compris s'il s'agit de bureaux ou d'une école qui ne répondent pas aux mêmes normes ni aux mêmes besoins que les logements. Évidemment, c'est un frein à de nombreux projets de construction ou de réhabilitation.

Nous mettrons un terme à cette pratique et abrogerons ce PLU bioclimatique.

Par ailleurs, obtenir un permis de construire est aujourd'hui un véritable parcours du combattant. Durées d'instruction interminables et incertitude face à des règles floues finissent par dissuader de construire ou de rénover à Paris. C'est un frein au développement économique de Paris.

Le traitement des demandes de permis de construire sera accéléré et le délai d'instruction divisé par trois grâce à :

- La simplicité et la clarté des règles ;

- Une pré-analyse par IA qui générera un rapport de conformité à vérifier par un agent. Temps d'instruction divisé par 3.

Nous réduirons tous les délais d'instruction pour les démarches administratives des entrepreneurs en simplifiant toutes les règles et en recourant à l'intelligence artificielle pour pré-instruire les demandes.

Impact budgétaire :

+ 100k€/an pour la maintenance de l'application

- 6M€/an : 125 équivalents temps plein supprimés pour l'instruction des demandes de permis de construire.

(En considérant une division par 3 des effectifs : 187 agents actuellement)

- 15 M€/an : 350 équivalents temps plein supprimés pour l'élaboration des règles d'urbanisme et des stratégies foncières
(sur les 400 que compte la direction de l'urbanisme : moins d'agents, moins de règles compliquées)

Bilan : 21 M€/an d'économie pour un service plus rapide

Suppressions de postes comptabilisées au § réduction des effectifs

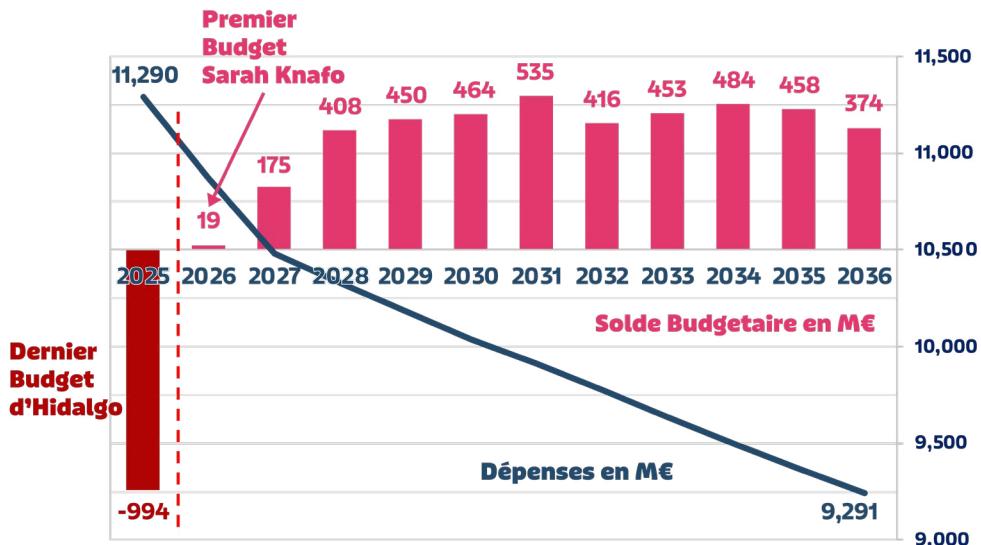
Mesure n°2 : Première heure de stationnement gratuite

- Cette mesure profitera à tous les professionnels qui se déplacent dans Paris pour leurs rendez-vous, souvent pour moins d'une heure : infirmières, artisans, commerciaux, etc.

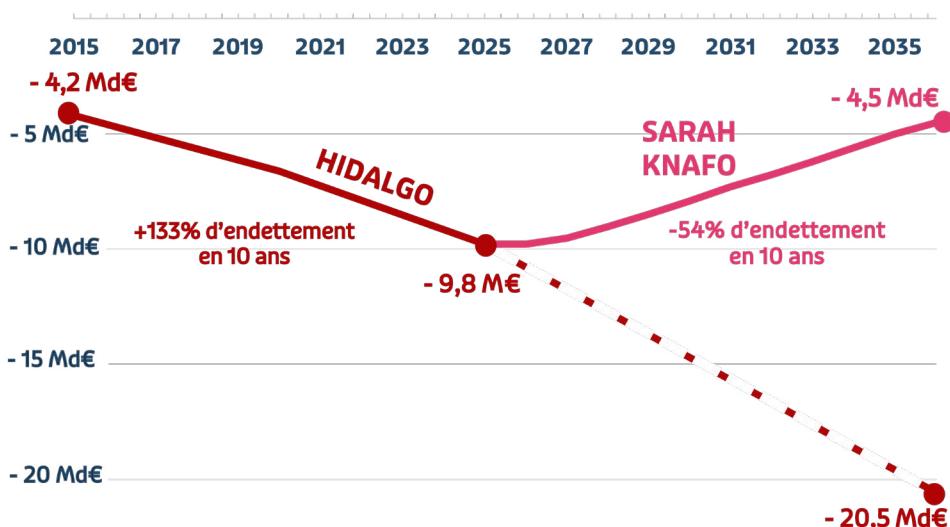
4.4 Bilan

DÉPENSER MOINS	POUR UNE VILLE PLUS HEUREUSE
Réduction des effectifs municipaux (postes administratifs)	Renforcer la police municipale et sécuriser la ville
Baisse des subventions aux associations	Ouvrir 7000 places de crèche supplémentaires
Privatisation du ramassage des ordures ménagères et de la propreté de la voirie	Politique du beau : mobilier urbain, rénovation des églises, couverture des voies sur berge et création de la plus belle promenade du monde.
Vente de logements sociaux	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et taxe de balayage divisées par deux
Moratoire sur le logement social	Taxe foncière divisée par deux
Baisse du train de vie des élus	Plan de rénovation des églises
9,4 milliards économisés sur le mandat	Une ville plus sûre, plus belle, plus pratique pour moins d'impôts

4.5 Trajectoire financière et budgétaire



TRAJECTOIRE DE LA DETTE DE LA VILLE DE PARIS



		situation initiale		998 millions d'euros de déficit										
		En M€		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Baisses de dépenses	Recruter 900 professionnels de la petite enfance	13	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	
	Produits français dans les cantines scolaires	3,5	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
	Mesures santé	8	8	8	8	8	8	8	8	9	10	11	12	
	Couverture des voies sur berge et promenade	2	6	18	28	6								
	Aménagement de la rue de Rivoli	1	5											
	Feux tricolores adaptatifs pilotés par IA	0,1	1	2	4	6	6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	
	Privatisation du ramassage des ordures ménagères	-34	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68	
	Privatisation du nettoyage de voirie			-8	-16	-16	-16	-16	-16	-16	-16	-16	-16	
	Augmentation budget rénovation des EHPAD	2	2	2	2	2	2	2	3	4	5	6		
	Améliorer le service Vélib	-11	-22	-22	-22	-22	-22	-22	-22	-22	-22	-22	-22	
Baisses d'impôts	Doubler les effectifs de police municipale	40	80	120	160	200	240	267	267	267	267	267	267	
	Armer la police municipale	35	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
	Créer une brigade montée municipale	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1	2,1	3,1	4,1		
	Réverbères intelligents anti agressions	1	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
	Retrouver le mobilier urbain historique	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	
	Maquette numérique de la ville	1,5	0,5											
	Entretien et restauration des églises	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	
	Décorations de Noël	1	1	1	1	1	1	1	2	3	4	5		
	Baisse du train de vie des élus	-9	-18	-18	-18	-18	-18	-18	-18	-18	-18	-18	-18	
	Vente de bâtiments municipaux	-2,5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	
Recettes non fiscales	Recapitalisation foncière commerces	-7	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	
	Recapitalisation foncière logements abordables	-36	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	
	Baisse des subventions aux associations	-50	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	
	Récupération de la fraude au RSA	-7	-13	-13	-13	-13	-13	-13	-13	-13	-13	-13	-13	
	Autres économies	-63	-125	-125	-125	-125	-125	-125	-125	-125	-125	-125	-125	
	Extinction de dépense	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	-83	
	Réduction des effectifs par non-remplement	-53	-106	-212	-313	-392	-466	-535	-599	-655	-702	-745		
	Frais liés au nombre d'agents	-5	-10	-19	-28	-35	-42	-48	-54	-59	-63	-67		
	Plan de départs volontaires	0	-53	-106	-159	-212	-265	-318	-371	-424	-477			
	Moratoire sur le logement social	-137	-273	-273	-273	-273	-273	-273	-273	-273	-273	-273	-273	
Solde budgétaire	Prélèvement loi SRU	4	8	12	15	18	21	23	25	27	29			
	Arrêter de financer les ZAC	-65	-129	-129	-129	-129	-129	-129	-129	-129	-129	-129	-129	
	Charge de la dette	-1	-14	-39	-67	-96	-128	-155	-184	-214	-244			
	Total baisse des dépenses	-421	-807	-962	-1,108	-1,252	-1,378	-1,514	-1,657	-1,794	-1,923	-2,046		
	Taxe foncière divisée par deux	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	-950	
	Rendre aux Parisiens le trop-perçu de taxe foncière	-250												
	Baisse de taxe d'enlèvement des ordures ménagères	-169	-337	-287	-287	-287	-287	-287	-287	-287	-287	-287	-287	
	Volume de transactions immobilières (DMIU)	50	100	150	200	250	250	250	250	250	250	250	250	
	Baisse des frais de notaire (DFTO)								-150	-150	-150	-150	-150	
	Total baisses d'impôts	-1,319	-1,187	-1,087	-1,037	-987	-1,137	-1,137	-1,137	-1,137	-1,137	-1,137	-1,137	
Recettes non fiscales	Optimisation du taux de remplissage des crèches	2,3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
	Tarifs de stationnement raisonnables	-31	-61	-61	-61	-61	-61	-61	-61	-61	-61	-61	-61	
	Vente de bâtiments municipaux	200	300	300	200	150	150	150	150	150	150	150	100	
	Vente de logements sociaux	400	1,500	1,450	1,350	1,250	1,150	1,050	950	850	700	550		
	Vente de logements et locaux commerciaux	25	25	25	25									
	Total recettes non fiscales	597	1,769	1,719	1,519	1,344	1,244	1,144	1,044	944	794	594		
	Solde budgétaire	19	259	496	542	561	636	523	566	602	582	505		
	Dette	9,781	9,522	9,026	8,485	7,924	7,287	6,764	6,199	5,596	5,014	4,510		

**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr

LE NOUVEL ÂGE D'OR DE PARIS

**Avec ce programme, Paris sera à nouveau
une ville heureuse :**

Une capitale **HABITABLE pour les familles,
propre, belle et fluide.**

Une capitale **EN SÉCURITÉ grâce à la
présence policière et à la technologie.**

Une capitale **ADMIRÉE du monde entier
comme phare de l'innovation et du
raffinement.**

Une capitale **PROSPÈRE qui respecte vos
impôts et vous rend votre argent.**

**Les 15 et 22 mars 2026, vous aurez le choix :
Continuer le déclin ou créer le nouvel âge d'or de Paris.**

**Sarah
Knafo**

Programme Paris 2026
Une ville heureuse
SarahPourParis.fr





**“ Députée européenne,
ancienne magistrat à la Cour
des comptes, je me présente
avec un projet novateur, chiffré
avec la plus grande rigueur.**

**C'est le projet le plus ambitieux
proposé durant cette
campagne : faire de Paris
une ville heureuse. ”**

**Sarah
Knafo**

SarahPourParis.fr